

DIRE LA VERITE DANS L'AMOUR : L'AUTORITE D'ENSEIGNEMENT CHEZ LES CATHOLIQUES ET LES METHODISTES

*Rapport de la Commission mixte
Église catholique romaine-Conseil méthodiste mondial 1997-2001**

Septième série

Préface

Au cours des cinq dernières années la Commission mixte de l'Église catholique romaine et du Conseil méthodiste mondial a étudié l'exercice du magistère d'enseignement dans l'Église et par l'Église. Elle a ainsi poursuivi l'accord enregistré dans ses déclarations précédentes, *La Parole de vie* (1996) et, antérieurement, *La tradition apostolique* (1991). Les thèmes du Saint-Esprit et de l'Église, étudiés dans les phases précédentes de ce dialogue, conduisent maintenant à la question plus précise de savoir comment la foi qui vient des apôtres est transmise de génération en génération de telle manière que tous les fidèles continuent d'adhérer à la révélation qui est venue en Jésus-Christ. Le ministère d'enseignement dans l'Église est un moyen particulier de cette transmission, un moyen d'assurer la fidélité non seulement dans la foi mais aussi dans les formules de foi. La présente déclaration apporte une pièce de plus à une mosaïque qui s'est élaborée lentement, et qui montre l'articulation des divers éléments qui, par la puissance du Saint-Esprit, contribuent à la vie de l'Église en tant que porteur fidèle de la révélation de Jésus-Christ aux générations successives.

Il n'est pas inutile de dire un mot de la structure générale du présent rapport, qui s'écarte un peu du modèle habituel dans les dialogues bilatéraux. L'introduction indique la dynamique biblique qui a stimulé le travail de la Commission au long de ces cinq années. L'ensemble du document se compose de deux parties qui ne sont pas de même nature. La première expose sous forme systématique ce sur quoi la Commission juge un accord possible entre catholiques et méthodistes en matière d'enseignement normatif, notant au passage les divergences qui subsistent et certaines questions que chaque partie aimeraient poser à l'autre. La deuxième partie décrit les interprétations et les pratiques actuelles respectives du méthodisme et du catholicisme, mais dans un style qui se veut plus aisément intelligible pour le partenaire et pour d'autres. Idéalement, le lecteur qui prend connaissance du rapport sans savoir grand-chose de l'un des partenaires ou même des deux lira d'abord cette deuxième partie descriptive du rapport pour y revenir ensuite, afin de voir quels progrès et quels défis la première partie systématique représente. La conclusion générale du rapport fait la synthèse des observations concernant les données communes au catholicisme et au méthodisme, et formule les différences qui demeurent en termes de travail encore à faire.

La Commission mixte a connu à la fois changements dans sa composition et continuité, sans cesser de jouir d'excellentes relations de travail et, une fois de plus, du climat de confiance mutuelle qui naît de la dévotion au Seigneur commun et au même but, c'est-à-dire la recherche de " la pleine communion dans la foi, la mission et la vie sacramentelle " entre nos Églises. Nous avons réfléchi ensemble, écrit ensemble, prié ensemble, et assisté respectueusement aux célébrations eucharistiques les uns des autres.

Le présent document est l'œuvre d'une Commission mixte dont les membres sont officiellement mandatés par le Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens et par le Conseil méthodiste mondial. Nous présentons respectueusement ce rapport à nos mandants et les prions d'en faire l'évaluation.

Michael PUTNEY,
évêque de Townsville (Australie)
Co-président catholique

Geoffrey WAINWRIGHT
Professeur de théologie chrétienne,
Duke University
Co-président méthodiste

STATUT DE CE DOCUMENT

Le rapport ici publié est le travail de la Commission mixte de dialogue entre l'Église catholique romaine et le Conseil mondial méthodiste. C'est un texte de cette commission. Les autorités qui ont constitué cette commission ont autorisé la publication de ce rapport en vue de sa large discussion. Ce n'est pas une déclaration autoritative de l'Église catholique ou du Conseil mondial méthodiste, qui évalueront ce texte et prendront position en temps opportun.

Éphésiens 4, 1-16

" Je vous y exhorte donc dans le Seigneur, moi qui suis prisonnier : accordez votre vie à l'appel que vous avez reçu ; en toute humilité et douceur, avec patience, supportez-vous les uns les autres dans l'amour ; appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous, et demeure en tous. À chacun de nous cependant la grâce a été donnée selon la mesure du don du Christ. D'où cette parole : Monté dans les hauteurs, il a capturé des prisonniers ; il a fait des dons aux hommes. Il est monté ! Qu'est-ce à dire, sinon qu'il est aussi descendu en bas sur la terre ? Celui qui est descendu, est aussi celui qui est monté plus haut que tous les cieux, afin de remplir l'univers. Et les dons qu'il a faits, ce sont des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et catéchètes, afin de mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude. Ainsi, nous ne serons plus des enfants, ballottés, menés à la dérive à tout vent de doctrine, joués par les hommes et leur astuce à fourvoyer dans l'erreur. Mais, confessant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tous égards vers celui qui est la tête, Christ. Et c'est de lui que le corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, selon une activité répartie à la mesure de chacun, réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'amour " (T.O.B.).

Introduction

1. L'Épître aux Éphésiens célèbre l'accomplissement du dessein de la grâce divine de réunir un jour toutes choses sous la souveraineté de Jésus-Christ, à la louange et à la gloire de Dieu le Père. La parole de vérité, qui est l'Évangile du salut, est maintenant prêchée, et ceux qui la reçoivent dans la foi sont incorporés au Christ et obtiennent déjà de siéger avec lui dans les cieux. Tant que la consommation se fait attendre, l'Apôtre trouve nécessaire d'exhorter les croyants à tenir fermement ce qui leur a été donné par le Saint-Esprit en anticipation de la fin. Ce qui était recommandé par l'Apôtre aux chrétiens d'Ephèse menacés de désunion peut s'appliquer à des générations ultérieures désireuses de remédier aux divisions qui, de fait, se sont malheureusement produites. Dans cet espoir, la Commission mixte s'est tournée en particulier vers le quatrième chapitre de L'Épître aux Éphésiens, cherchant à se guider sur l'Écriture dans son effort pour résoudre les différences entre méthodistes et catholiques sur la question de l'autorité d'enseignement dans l'Église.

2. Selon Éphésiens 4, 4-6, l'unité de la communauté chrétienne est fondée sur la septuple unité reconnue dans l'Église et dont celle-ci dépend pour son existence. L'Église, en tant que corps du Christ, est une unité dans la diversité, vivifiée par un seul Esprit, répondant à une unique espérance et soumise à un seul Seigneur et Chef, Jésus-Christ, par la foi qui est célébrée dans l'unique rite du baptême à la gloire du seul Dieu et Père de tous. Les thèmes majeurs de la doctrine chrétienne apparaissent par là comme propriétés d'un organisme vivant de croyances. Ainsi le chapitre d'ouverture du rapport de la Commission articule la foi christologique et trinitaire fondamentale que les catholiques et les méthodistes ont en commun, qui est fondée sur les Ecritures, confessée ensemble dans les credos œcuméniques, incarnée dans les liturgies respectives des Églises et annoncée au monde comme l'Évangile de son salut.

3. Dans le deuxième chapitre de son présent rapport, la Commission traite spécialement du Saint-Esprit en tant qu'agent de l'unité (Ep 4, 3), soulignant ainsi la dimension pneumatologique qui a marqué son travail à partir du rapport de 1981. L'Église est vue à présent comme la communauté prophétique de Dieu, munie de l'onction de l'Esprit de Vérité. Par le sceau du Saint-Esprit elle est gardée dans une seule et même vérité, de telle manière que tous les chrétiens peuvent activement répondre à la vocation de porter témoignage à l'Évangile qui apporte l'espoir du salut à l'humanité.

4. La vocation commune des chrétiens n'exclut nullement dans l'Église une diversité de dons et de fonctions compatibles entre elles. Éphésiens 4, 7-11 énumère une variété de charismes accordés à l'Église par le Christ monté au ciel pour l'institution de ministères particuliers, destinés à édifier le Corps et à équiper tout le Peuple de Dieu pour sa mission dans le monde. La liste de L'Épître comprend principalement des fonctions en rapport avec la proclamation et l'enseignement de la Parole. De même, le rapport de la Commission a ensuite un chapitre dans lequel méthodistes et catholiques essaient de développer une interprétation commune des questions historiquement controversées, touchant les manières et les modes par lesquels, dans des circonstances toujours changeantes, on arrive à un discernement exact de la vérité de l'Évangile, et on accomplit sa proclamation avec autorité.

5. Éphésiens 4, 12-14 dit que le but des fonctions d'enseignement est de promouvoir cette "unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu" qui est l'indication de la maturité dans la vie des croyants. Une telle maturité est révélée par la certitude et la stabilité en matière de foi et par la capacité de distinguer entre enseignements justes et erronés. L'accord sur la vérité de l'Évangile est une composante fondamentale de la visée du dialogue entre catholiques et méthodistes : "pleine communion de foi, de mission et de vie sacramentelle".

6. " Dire la vérité dans l'amour " (Éphésiens 4, 15) est le titre du rapport de la Commission : il exprime à la fois l'esprit dans lequel le dialogue s'est déroulé et le résultat qu'on en attend. L'Apôtre presse les croyants de se défaire de toute amertume, irritation, colère, éclats de voix,

injures, calomnie, de toute espèce de méchanceté (4, 31) et de cultiver au contraire les vertus d'humilité, de douceur et de patience (4, 2). Du fait que le Christ incarne l'amour et la vérité de Dieu, l'amour est partie intégrante de la vérité, et la vérité partie intégrante de l'amour. En poursuivant assidûment de concert l'un et l'autre, on ne pourra que renforcer la crédibilité du témoignage chrétien commun rendu au dessein d'amour de Dieu, qui dans la Parole et dans l'Esprit s'est donné et continue de se donner lui-même à l'humanité. Telle est la vérité de l'Évangile.

PREMIÈRE PARTIE I.

L'Église comme Communione dans l'Amour et la Vérité

Objet et source de l'enseignement

7. " Dieu a tellement aimé le monde qu'il a envoyé son Fils et le Saint-Esprit pour nous attirer à la communion avec lui. Cette participation à la vie de Dieu qui a résulté de la mission du Fils et du Saint-Esprit a trouvé expression dans une koinonia (communion, communauté) visible des disciples du Christ, l'Église ". Cette description indique à la fois le contenu central ou l'objet de l'enseignement de l'Église et la source ultime de l'autorité d'enseigner. Puisque l'objet central de l'enseignement est Dieu révélé en Jésus-Christ, qui est aussi la source ultime de l'autorité, la doctrine chrétienne est inséparablement christologique et trinitaire. Catholiques et méthodistes sont en mesure de faire les déclarations communes suivantes, compte tenu des nuances indiquées.

Christologie

8. Étant donné la manière dont, selon les Écritures, Dieu est entré dans l'histoire humaine, la doctrine de l'Église est centrée sur le Christ. Elle découle de l'identification de Jésus de Nazareth comme le Sauveur attendu par Israël, le Peuple de Dieu dont l'histoire est racontée dans la Bible. La vie, le ministère, la mort et la résurrection de Jésus, et la proclamation de la seigneurie du Christ Ressuscité étaient le sujet central de l'enseignement pour la première génération de croyants chrétiens, comme on le voit dans le Nouveau Testament. Cela doit le demeurer pour toutes les générations suivantes dans l'Église. Chaque fois que nous parlons de Jésus-Christ dans notre enseignement nous suivons les conciles patristiques en l'identifiant comme la Deuxième Personne de la Trinité, qui s'est faite chair.

Trinité

9. Dans une perspective qui vise la réalité ultime au-delà et à l'intérieur de tout ce qui est visible, le cœur de la doctrine chrétienne est que la divinité est trois Personnes qui sont distinctes l'une de l'autre, mais de telle manière que l'être divin est parfaitement présent en chacune d'elles. Le Dieu seul et unique qui fut proclamé et manifesté dans l'Ancien Testament est révélé dans le Nouveau comme le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ ; Jésus est connu comme le Fils éternel du Père, son Verbe créateur qui s'est fait chair ; et leur Esprit éternel est manifesté comme celui qui a parlé par les prophètes, inspiré les Écritures, et est senti comme présence divine qui agit dans la vie humaine et dans tout l'univers.

Les Œuvres de Dieu

10. Bien qu'elle considère tous les actes de Dieu comme engageant toutes les trois Personnes de la Trinité, la réflexion chrétienne guidée par les Écritures a rattaché les œuvres de Dieu à des Personnes divines spécifiques. L'acte de création est attribué au Père, la rédemption de la race d'Adam au Christ, nouvel Adam, la conduite de l'Église et la sanctification des croyants au Saint-Esprit. On enseigne aux fidèles à lire non seulement le " livre de l'Écriture " comme recueil inspiré de la révélation divine, mais également, à sa lumière, le " livre de la nature ", qui montre les traces de la puissance créatrice et présente des images et des analogies des Personnes divines, et le " livre de l'âme ", la plus haute image créée de Dieu sur terre (imago Dei), qui a été abîmée par le péché mais restaurée en Christ. De cette manière, les chrétiens sont amenés à contempler la divinité comme l'agent ultime et la providence aimante et compatissante qui soutient toutes choses dans l'être, et ils recherchent la volonté de Dieu pour leur vie.

Les Symboles de foi

11. L'Église chrétienne confesse le Symbole des Apôtres et celui de Nicée-Constantinople, qui sont christologiques et trinitaires. Ils nomment le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, et ils mettent la vie, la mort et la résurrection du Verbe incarné au centre des articles de la foi. Les symboles de foi donnent corps à l'enseignement biblique sur Dieu et le Christ. Leur confession est incorporée aux liturgies de l'Église, notamment le Symbole des Apôtres dans le rite baptismal de l'initiation chrétienne, et le Credo de Nicée dans le culte de l'assemblée. Les symboles fonctionnent aussi comme règle de foi (regula fidei) normative pour l'enseignement conciliaire et tout enseignement officiel.

Les notes de l'Église

12. Le Credo de Nicée-Constantinople appelle l'Église une, sainte, catholique et apostolique. L'Église que Jésus a fondée est la communion (koinonia) de tous les croyants rassemblée en Christ. Elle se sait elle-même le Peuple de Dieu racheté, l' Israël rénové. Elle est donc une et sainte. En tant que communion universelle des fidèles, " depuis Abel le juste jusqu'au dernier des élus ", l'Église est catholique, destinée à embrasser toute l'humanité rachetée. Parce que ce fut principalement par les apôtres de Jésus - les douze, saint Paul et les autres missionnaires - que les païens furent greffés sur le tronc d'Israël (cf. Rm 11) par la prédication de la Parole, l'Église est apostolique.

L'Église comme communion

13. L'Église est désignée dans l'Écriture sainte par de nombreuses images et métaphores qui éclairent sa réalité comme communion. Plusieurs raisons expliquent la faveur accordée à l'image biblique de l'Église comme Corps du Christ. Elle était soulignée par saint Paul (cf. 1 Co 10, 14-17 ; 12, 12-30 ; Rm 12, 4-6), et elle se relie étroitement au corps eucharistique du Christ et à l'image de l'Église comme épouse de Dieu. Au cœur de la liturgie et de la piété chrétiennes, l'Eucharistie comme communion avec le Christ concrétise la doctrine de l'Église comme communion. L'image de l'Église comme épouse de Dieu renouvelle la perspective d'Israël comme épouse divine et anticipe l'accomplissement eschatologique de l'Église.

14. Que l'Église soit une communion s'enracine incontestablement dans le dessein de Dieu Trinité, en qui l'unité et la pluralité de trois s'impliquent réciproquement inséparablement. Ce caractère de l'Église est fondé dans la création elle-même puisque la race humaine, par la volonté du Créateur, est à la fois une et diverse. En tant que communion, l'Église relie tous les croyants à Dieu et les uns aux autres, sur le modèle et par la grâce des trois Personnes qui sont un seul Etre éternel. La communion des fidèles dans le temps et dans l'espace existe dans la Parole de Dieu et est unie par le lien de l'Esprit. C'est une communion dans les réalités saintes que sont les sacrements de la grâce, et en premier lieu dans le baptême et dans l'Eucharistie.

15. Les images bibliques de l'Église convergent sur un point : l'Église procède de l'auto-communication de Dieu qui, dans l'incarnation, vient participer à la vie de l'humanité et lui donne part à sa propre vie une et trine. Elle se comprend par là elle-même comme le domaine de l'Esprit, conformément à la formule des premiers symboles baptismaux : " Je crois... dans le Saint-Esprit dans la sainte Église... " La présence interne et le témoignage de l'Esprit dans le cœur des chrétiens demeurent invisibles, mais toute la vie de la communauté se situe publiquement sous la Parole de Dieu qui est son guide et son juge ; et elle est destinée à rendre gloire à Dieu le Père.

Primauté de la Parole

16. La Parole a la primauté dans l'Église. Le Logos éternel, par l'incarnation, a apporté à l'humanité la révélation finale de Dieu, et est devenu le Rédempteur du monde et le Seigneur de l'Église. Le Verbe éternel fait chair est la norme ultime de toute la vie et la doctrine de l'Église, orientant tout ce qui est fait et enseigné dans l'Église vers la louange et l'adoration de Dieu le Père, par la grâce et la puissance du Saint-Esprit. Au dernier jour, ceux qui vivent en Christ seront élevés dans son Royaume, qui " n'aura pas de fin ".

Écriture

17. La Parole est présente dans la proclamation de l'Évangile et dans l'initiation, l'éducation et la formation des croyants. Dans la proclamation et l'instruction la Parole écrite dans les Écritures prime toutes les formulations ultérieures de la révélation divine. Elle fournit une norme permanente de la croyance, d'autant plus nécessaire que la prédication missionnaire de l'Évangile dans de nouvelles nations et des temps nouveaux requiert que le message soit communiqué de manière renouvelée dans les diverses cultures du monde. Elle est le point de référence pour les décisions normatives qui doivent être prises lorsque débats et interprétations divergentes de la doctrine menacent la formulation juste et la transmission correcte de l'Évangile.

Tradition

18. La Parole est présente dans la Tradition en tant que communication de l'Évangile à de nouvelles générations de croyants. La tradition est " l'histoire de cet environnement continu de grâce dans et par lequel vivent tous les chrétiens ", elle trouve son " expression centrale " dans l'Écriture, et elle sera toujours fidèle au message biblique. Puisqu'elles préservent la proclamation de la nouvelle du salut par les prophètes et les apôtres, les Écritures sont en même temps le modèle et le cœur de la Tradition. Dans cette Tradition, par laquelle la Parole est transmise d'âge en âge, la Parole est lue, proclamée, expliquée et célébrée. La Tradition acquiert une valeur normative lorsque sa fidélité à la norme biblique et au Verbe éternel est reconnue. " L'Écriture a été produite au sein de la Tradition, pourtant l'Écriture est normative pour la Tradition. L'une n'est intelligible que dans les termes de l'autre ". Qu'il y ait harmonie entre l'Écriture, la Tradition et la vie chrétienne de foi et de culte fait partie de la compréhension de soi de l'Église et cela est inhérent à la manière dont l'Église, dans le Saint-Esprit, se transmet de génération en génération. Il y a une convergence croissante entre méthodistes et catholiques sur ce que le Pape Jean-Paul II a appelé " la relation entre la sainte Ecriture, en tant qu'autorité suprême en matière de foi et la sainte Tradition, comme indispensable à l'interprétation de la Parole de Dieu ".

Maintenue dans la Vérité

19. Dans l'histoire de l'Église il devint urgent de choisir entre les traditions divergentes et les interprétations opposées de l'Évangile. Un ministère au service d'un tel choix existait aux

temps apostoliques (cf. Ac 15) ; et il prit une forme particulière dans les premiers siècles, lorsqu'à l'échelon local la sollicitude pastorale fut confiée à un collège de presbytres sous la présidence d'un évêque, les évêques formant eux-mêmes un collège au plan universel, auquel le Siège romain présidait " dans la charité " (en agapè). Dans l'Église catholique, les évêques continuent d'exercer ce ministère à la tête d'une église particulière (diocèse), qu'ils administrent et conduisent dans la foi, le culte et le témoignage. Lorsque réunis en concile, et lorsque dans leurs églises locales on constate qu'ils enseignent les mêmes doctrines, ils exercent une responsabilité magistérielle au nom de l'Église universelle. Dans les circonstances historiques qui étaient les leurs, John Wesley et les méthodistes avaient conscience d'une semblable responsabilité lorsqu'ils constituaient un modèle selon lequel la direction de l'enseignement est exercée par la Conférence et par les surintendants agissant en son nom.

20. La vérité de l'Évangile et les doctrines qui l'expriment ne peuvent être préservées fidèlement sans l'assistance de l'Esprit. Les catholiques et les méthodistes ont désiré ardemment invoquer l'Esprit, et ils ont confiance dans sa grâce infaillible. Dans l'Église catholique, ce souci de vérité et de fidélité a son point de convergence dans un " charisme de vérité et de foi indéfectibles " donné aux évêques pour le bien de l'Église universelle. Ce don prend diverses formes, comme lorsque l'enseignement ordinaire de tous les évêques est reconnu comme étant unanime, ou lorsqu'il arrive, en certaines occasions, malgré tout rares, qu'une doctrine soit proclamée " infailliblement " par un concile ou par l'évêque de Rome dans les conditions définies par le premier Concile du Vatican pour les définitions ex cathedra. En vertu de ce " charisme de vérité et de foi indéfectibles " l'Évangile est proclamé sans altération en dépit des péchés et des insuffisances des membres et des dirigeants de l'Église. Un témoignage vivant a été rendu à cette foi au long des siècles par des saints et des savants, mais aussi par des croyants ordinaires, dont certains sont honorés comme " docteurs de l'Église ".

21. Dans leur souci de la vérité de l'Évangile les méthodistes ont trouvé assurance dans la conduite de l'Esprit manifesté dans des hommes de Dieu tels que John Wesley lui-même, dans des événements providentiels tels que la Réforme, et dans des assemblées comme les premiers Conciles et les Conférences méthodistes. En exerçant leur fonction d'enseignement, ces Conférences formulent des déclarations doctrinales répondant aux besoins, mais sans leur attribuer d'être absolument garanties contre toute erreur. Les méthodistes se conçoivent eux-mêmes comme soumis à l'obligation d'accepter comme faisant autorité ce qu'on peut clairement montrer être en accord avec les Écritures.

Enseigner la Vérité

22. Méthodistes et catholiques acceptent les Écritures, les Symboles et les décrets doctrinaux des premiers Conciles œcuméniques. Dans l'Église catholique, d'autres développements doctrinaux ont eu lieu grâce à d'autres décrets et constitutions conciliaires, et par des déclarations faites par des synodes d'évêques et par l'évêque de Rome et les services qui l'assistent dans sa sollicitude pour toutes les Églises. Dans le méthodisme on croit que les saintes Écritures contiennent tout ce qui est nécessaire au salut. En même temps la lecture méthodiste de l'Écriture se guide sur les Symboles et les Conciles anciens ainsi que sur certains textes de référence, tels les Sermons de John Wesley, ses Notes sur le Nouveau Testament et les Articles de Religion. Les Conférences méthodistes ont charge d'interpréter la doctrine. Les méthodistes comme les catholiques affirment que toute doctrine doit rester soumise à la Parole de Dieu, par rapport à laquelle on doit vérifier la valeur de son contenu. .

23. " Puisque le cœur de l'Évangile et centre de la foi est l'amour de Dieu révélé dans la rédemption, toutes nos formulations de la foi doivent dériver de la foi en Christ, qui est notre

salut et le fondement de notre foi ". Pour les catholiques et les méthodistes, les doctrines de foi s'ordonnent en fonction de leur rapport à ce centre. Le Décret sur l'œcuménisme du Deuxième Concile du Vatican parle d'une " hiérarchie des vérités ", et John Wesley d'une " analogie de la foi " ou d'un " grand schéma de doctrine ". Les méthodistes et les catholiques distinguent aussi entre doctrines et opinions théologiques, mais il y a parfois divergence sur la catégorie dans laquelle placer tel ou tel enseignement.

24. Un moment essentiel dans le processus de la Tradition est celui de la réception de la doctrine par le Peuple de Dieu. Comme l'a dit notre Commission mixte, " un critère qui permet de juger qu'un nouveau développement dans l'enseignement chrétien est conforme à l'Évangile est sa réception durable par l'ensemble de l'Église ". Dans l'enseignement catholique, l'accord des fidèles n'est pas une condition de la vérité, mais l'assentiment de l'Église ne peut manquer d'être donné, non seulement à l'Évangile prêché et expliqué quotidiennement mais aussi aux définitions doctrinales destinées à en assurer l'intégrité. Il se développe une confiance mutuelle et une reconnaissance commune que le Saint-Esprit est à l'œuvre à tous les niveaux de la communauté. Néanmoins le " charisme de la foi et de la vérité indéfectibles " ne garantit pas la perfection du langage. Dans la pratique méthodiste, les Conférences ont le dernier mot dans l'interprétation de la doctrine, dans le cadre de leurs normes doctrinales. Les méthodistes ne doutent pas que l'enseignement de leur Conférence fermement enraciné dans les sources doctrinales normatives sera accepté. La précision et la réforme de l'enseignement font partie d'un processus continu à travers les Conférences. Lorsque l'Église voit que l'enseignement d'une session de la Conférence aurait besoin d'une meilleure formulation, il reviendra à la session suivante de la Conférence de faire le nécessaire. Nous admettons de part et d'autre que l'Église a constamment besoin de renouvellement dans son enseignement et dans sa vie.

Théologie

25. L'adhésion à l'Évangile est entièrement l'œuvre de la grâce divine, et la foi qui naît engage totalement les personnes qui croient. Elle devient alors le point de départ de la réflexion sur l'Évangile, lorsque diverses cultures en font l'appropriation. Du fait que la réception de la doctrine a lieu dans les cultures des croyants, elle donne naissance à une variété d'orientations qui conduisent éventuellement à des systèmes théologiques divers. Le ministère des théologiens doit chercher les réponses appropriées aux questions implicites ou explicites relatives à la foi chrétienne, articuler la foi et la culture de manière intellectuellement cohérente, explorer les profondeurs de la doctrine, organiser les connaissances des saints en synthèses satisfaisantes, éduquer les membres de l'Église en vue de la contemplation des mystères divins et assister les responsables de l'Église, au plan local comme dans leurs assemblées conciliaires, à formuler et à prêcher l'Évangile en fidélité à la Parole de Dieu écrite et transmise. Les théologiens et les dirigeants de l'Église sont ainsi appelés ensemble à servir l'unité de la foi chrétienne et à promouvoir une diversité légitime dans la théologie, la liturgie et le droit, diversité qui illustre la vie et la pratique de communautés spécifiques et qui enrichit la catholicité de l'Église.

La règle de la prière

26. La foi de la koinonia chrétienne s'exprime dans son culte. Comme le dit l'hymne wesleyen, la Cène du Seigneur est une occasion privilégiée pour l'Église pour se réaliser comme Corps du Christ : Jésus, nous obéissons À ta dernière parole, à ton amour, De la manière que tu as toi-même prescrite Nous venons ici à ta rencontre, Seigneur. Ici, la corrélation entre le corps sacramental et le corps ecclésial apparaît à la fois nécessaire et indissoluble. Dans l'assemblée liturgique, l'Évangile est prêché, les sacrements sont célébrés, les fidèles sont un dans la prière, les bénédictions sont partagées, les dons spirituels échangés,

les inspirations communiquées, les peines et les souffrances adoucies par la compassion, les espoirs mis en commun. En sortant du culte pour aller au monde, les fidèles sont un, non seulement dans la foi et la croyance mais aussi dans l'amour ; la " règle de la prière ", la foi qu'ils ont chantée, demeure avec eux comme leur règle de croyance et de vie ; des rapports privilégiés se nouent, par encouragement et émulation mutuels, dans des spiritualités et des manières distinctes d'être chrétien, dans des sociétés religieuses qui suivent une règle commune et se vouent à un projet commun de prière et d'œuvres charitables, et dans beaucoup de formes de témoignage (apostolat, évangélisme) pour les besoins de la société contemporaine.

L'Église comme mission

27. Comme au moment de l'Ascension, l'Église continue d'être envoyée aujourd'hui par le Sauveur pour " faire des disciples de toutes les nations " (Mt 28,19). Par le Verbe fait chair, les apôtres et les autres disciples reçurent de Dieu la mission pour laquelle le Saint-Esprit les équipe à la Pentecôte. A partir des apôtres, la mission a été transmise à tout le corps de l'Église ; et l'Esprit, qui agit comme 'l'âme de l'Église', a été reçu par les fidèles, confirmant leur baptême, leur rendant le Christ présent, les conduisant au Père. En entendant prêcher l'Évangile, les chrétiens réalisent que la mission n'est pas la vocation exclusive de quelques-uns mais celle de la communauté entière et de ses membres, laïcs et ordonnés, selon leurs dons et leurs aptitudes. Tous doivent vivre selon l'Évangile partout et tout le temps, chez eux et dans leurs lieux de travail et de loisir, de sorte qu'on puisse véritablement voir toute l'Église chrétienne comme envoyée par Dieu à l'humanité. Jésus, en effet, a promis que si les disciples s'aiment les uns les autres le monde croira qu'ils sont ses disciples (cf. Jn ; 13, 35). Pour apporter efficacement l'Évangile à toutes les créatures, l'Église dépend de la grâce divine. En outre, elle est consciente de sa propre contradiction intime lorsque l'accomplissement de sa mission est entravé par le péché, le manque de vision, les désaccords, le découragement ou la peur. La grâce de Dieu ne cesse d'être donnée, car le Saint-Esprit est constamment à l'œuvre, rendant l'Église et les fidèles capables d'accomplir leurs vocations reçues de Dieu.

L'impératif œcuménique

28. La visée ultime de la mission est de servir le projet divin de salut pour tous les hommes. De même que l'Église aspire à l'unité de ses membres dans l'amour et prie pour cela dans la liturgie, ainsi attend-elle dans l'espérance les dons spirituels qui la mèneront à un plus haut degré de sainteté, une plus évidente plénitude de catholicité, et une plus grande fidélité dans l'apostolalité. La recherche de la perfection dans les notes de l'Église données par Dieu implique un impératif œcuménique. Toutes les Églises chrétiennes sont tenues de prier et de travailler en vue d'une restauration éventuelle de l'unité organique. Des visionnaires méthodistes depuis John R. Mott ont été parmi les pionniers du mouvement œcuménique moderne ; et les Églises méthodistes ont pris à cœur le rétablissement de la pleine unité visible des chrétiens. Le Deuxième Concile du Vatican, de même, a engagé irrévocablement l'Église catholique dans la poursuite du même but, engagement que le Pape Jean-Paul II a renouvelé avec passion dans son encyclique Ut unum sint (1995). Les catholiques et les méthodistes ont ainsi commencé à connaître une " union dans l'affection " sur la voie de cette " union externe entière " que Wesley en son temps osait à peine espérer.

II. LA COMMUNAUTE PROPHETIQUE DE DIEU, OINTE DE L'ESPRIT DE VERITE

29. Les méthodistes et les catholiques romains sont unis dans l'espérance que le Saint-Esprit conduira tous les croyants à la vérité, les réunissant en une communion avec le Christ qui est personnellement " la voie, la vérité et la vie" (Jn 14, 6). Le Deuxième Concile du Vatican souligna de nouveau l'enseignement catholique sur la place du Saint-Esprit au cœur de la vie, du culte et de la mission de l'Église du Christ : " L'Esprit habite dans l'Église et dans le cœur des fidèles comme dans un temple (cf. 1 Co 3, 16 ; 6, 19), en eux il prie et atteste leur condition d'enfants de Dieu par adoption (cf. Ga 4, 6 ; Rm 8, 15-16 , 26). Cette Église qu'il introduit dans la vérité tout entière (cf. Jn 16, 13) et à laquelle il assure l'unité dans la communion et le service, il l'équipe et la dirige grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques, il l'orne de ses fruits (cf. Ép 4, 11-12 ; 1 Co 12, 4 ; Ga 5, 22). Par la vertu de l'Évangile, il rajeunit l'Église et la renouvelle sans cesse, l'acheminant à l'union parfaite avec son époux ". Les Wesley affirmaient la même vérité :

Chef de ton Église, toi dont l'Esprit remplit
Et coule en toute âme fidèle,
Les unit en amour mystique, et les scelle en un, et sanctifie le tout. ...
Répands sur tous le don promis Réponds au cri universel : " Viens ! "

Le lien entre l'Esprit et l'Église a toujours été essentiel à la vie de l'Église ; au troisième siècle, par exemple, on demandait à Rome à ceux que l'on baptisait : " Crois-tu au Saint-Esprit dans la sainte Église ? " Ceci a des implications particulières pour le discernement de la vérité chez les disciples de Jésus. C'est toute l'Église qui est dotée de l'Esprit de vérité, et c'est toute l'Église, de différentes manières et par différents dons, que l'Esprit conduit à la vérité tout entière. Le discernement de la vérité et de la volonté de Dieu relève de tout le Peuple de Dieu, laïcs et ministres ordonnés, sous la conduite du Saint-Esprit.

Ointe dans la Vérité

30. Dans l'Ancien Testament, Dieu parle par des prophètes individuels, chacun inspiré par son Esprit. Par le prophète Joël, Dieu promit le Jour du Seigneur, où il répandrait son Esprit sur toute l'humanité :

Après cela,
je répandrai mon Esprit sur toute chair.
Vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes,
vos jeunes gens auront des visions.
Même sur les serviteurs et les servantes,
en ce temps-là je répandrai mon Esprit (Joël 3, 1-2).

31. Pierre comprend les événements extraordinaires du jour de la Pentecôte comme l'accomplissement de la prophétie de Joël (cf. Ac 2, 14-21). La nouvelle communauté des croyants dans le Christ ressuscité, son Église, est ointe par l'Esprit de vérité répandu, selon la promesse de Jésus (cf. Jn 14, 16 s. ; 15, 26 ; 16, 13). Bien qu'il y ait encore dans l'Église des particuliers qui ont des dons spéciaux de prophétie (cf. Ac 11, 27 ; 15, 32, et 21, 10-11), toute la communauté est prophétique, de même que toute la communauté est royale et sacerdotale (cf.1 P 2, 9 s.), parce que l'Église est le Corps du Christ, si intimement uni à lui par l'Esprit que les croyants peuvent se dire eux-mêmes " en Christ ". Jésus est le maître qui enseigne le

peuple avec autorité (Cf. Mc 1, 22, 27 : Lc 10, 25). Il est l'oint, reconnu comme le prophète longtemps attendu, envoyé par Dieu le Père après une longue lignée de prophètes (cf. Mt 21, 11 ; Lc 7, 16 ; Jn 6, 14, 7, 40). Par notre incorporation en Christ par l'eau et le Saint-Esprit, nous sommes unis au Christ, le " grand prophète ", et nous avons part à son rôle prophétique.

32. Notre Commission a déjà affirmé ce point dans ses documents précédents : " L'Esprit guide le développement de l'Église. À toute époque, en tant que Paraclet, il nous remet en mémoire tout ce que Jésus a dit, nous conduit dans toute la vérité, et nous rend capables de témoigner du salut en Christ ". Maintenir le Peuple de Dieu dans la vérité est " l'œuvre aimante de l'Esprit dans l'Église ". L'Esprit est vu comme le " fil invisible qui court à travers toute l'œuvre de l'Église dans le monde, rendant nos esprits capables d'entendre et de recevoir la Parole, leur donnant la lumière pour comprendre la Parole, et nous donnant des langues pour dire la Parole ". C'est parce que les fidèles sont " en Christ et avec le Christ " qu' " ils reçoivent l'Esprit et sont dans l'Esprit ". Cet Esprit apporte dans l'Église " des dons abondants de perception et d'intelligence ". Sous la puissante conduite de l'amour de Dieu " le discernement de la volonté de Dieu est à la charge de tout le Peuple de Dieu ". A cause de cette présence puissante de l'Esprit de vérité, " la communauté qui proclame devient elle-même un Évangile vivant que tous peuvent entendre ".

33. D'autres aspects de cette doctrine commune ont été exprimés dans nos dialogues respectifs avec la Communion anglicane. Le Saint-Esprit garde l'Église sous la seigneurie du Christ, qui n'abandonne jamais son peuple en dépit des faiblesses de ses membres qui ne sont que trop évidentes. La mission de l'Église de proclamer et de conserver l'Évangile implique tout le Peuple de Dieu, les laïcs aussi bien que les ministres ordonnés : " Le Peuple de Dieu est comme tel porteur de la Tradition vivante. Dans les situations changeantes qui posent à l'Évangile de nouveaux défis, le discernement, l'actualisation et la communication de la Parole de Dieu sont la responsabilité de tout le Peuple de Dieu. Le Saint-Esprit opère par tous les membres de la communauté, se servant des dons qu'il fait à chacun pour le bien de tous ". Quelques uns, pourtant, " peuvent redécouvrir ou percevoir plus clairement que d'autres certains aspects de la vérité du salut ". Nous avons donc besoin de " créer les conditions nécessaires pour promouvoir un laïcat et un clergé préparés et engagés, tous deux étant nécessaires à la vie et à la mission d'une Église fidèle ".

34. Chacune de nos Églises affirme le rôle des fidèles laïcs comme témoins essentiels de l'Évangile : " Tous les chrétiens sont appelés à servir partout où le Christ veut qu'ils servent et témoignent en paroles et en actes qui guérissent et libèrent ". Le Christ continue d'exercer sa fonction prophétique non seulement par les ministres ordonnés " mais aussi par les laïcs dont il fait ses témoins en les munissant du sens de la foi et de la grâce de la parole (cf. Ac 2, 17-18 ; Ap 19,10), afin que brille dans la vie quotidienne, familiale et sociale la force de l'Évangile ".

35. Plusieurs points vitaux émergent. C'est le Saint-Esprit qui donne à tout le Peuple de Dieu de pouvoir œuvrer pour le témoignage et la mission. Le corps entier des croyants, laïcs et ordonnés, est appelé à la tâche de la proclamation de l'Évangile. C'est l'Église entière qui demeure enracinée dans une communion de foi et de vie avec les apôtres eux-mêmes, fidèle à leur enseignement et à leur mission.

Demeurer dans la Vérité

36. Parce que les fidèles du Christ sont incorporés en lui par le baptême, ils ont part à sa fonction sacerdotale, prophétique et royale, ensemble comme communauté de foi, et individuellement chacun à sa manière personnelle. " Tous les fidèles ont part à la compréhension et à la transmission de la vérité révélée. Ils ont reçu l'onction du Saint-Esprit,

qui les instruit et les guide vers la vérité tout entière ". La " tâche théologique est individuelle et sociale " et " requiert la participation de tous ... car la mission de l'Église doit être remplie par quiconque est appelé à être disciple ".

37. Que l'Église " demeure dans la vérité " est le fruit de la présence puissante et multiforme du Saint-Esprit dans et parmi ceux qui croient en Jésus-Christ. L'Esprit de vérité éveille et soutient en tout croyant un sens, un instinct qui vient de Dieu. Ce don est un aspect du don de la foi. Il met les croyants à même de reconnaître la Parole de Dieu et d'y répondre, de discerner la vérité de l'erreur en matière de foi et de mœurs, d'approfondir ce qu'ils croient et d'appliquer leur foi à la vie quotidienne. L'Esprit, cependant, ne garantit pas à chaque personne l'exercice de son " sens de la foi " (sensus fidei). Les individus et les groupes peuvent dévier de la vérité et de la sainteté: l'Église qui pèrigrine est aujourd'hui comme elle l'a toujours été, une communauté de saints et de pécheurs. Tout " Je crois " personnel doit participer pleinement au " nous croyons " communautaire de l'Église du Christ : " La foi est toujours personnelle mais jamais privée, car la foi incorpore l'individu croyant à la communauté de foi ". C'est la foi commune de tout le Peuple de Dieu qui est protégée de l'erreur par la présence permanente du Saint-Esprit. Les " fidèles " sont ceux qui, idéalement, sont remplis du don divin de la foi, une foi qui est celle de l'Église du Christ, son corps oint par l'Esprit de vérité.

38. Dans sa déclaration sur l'autorité, en 1978, ce qui était alors le Comité anglais catholique romain-méthodiste affirmait que les méthodistes et les catholiques " sont d'accord que Jésus a promis sa présence et sa protection à l'Église jusqu'à la fin des temps ; à cet effet il promit l'assistance perpétuelle de l'Esprit de vérité ; les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ". Les catholiques et les méthodistes enseignent que l'autorité absolue n'appartient proprement qu'à Dieu qui s'est révélé lui-même suprêmement dans le Verbe incarné, Jésus-Christ. Nous affirmons ensemble que cette révélation nous est communiquée par des témoins qui, par l'appel et le don de Dieu, ont part à l'autorité divine. On trouve leur témoignage avant tout dans la prédication apostolique, dans l'Écriture, et dans divers organes de l'Église historique.

Préservée dans la Vérité

39. Les méthodistes et les catholiques croient que l'Esprit préserve dans l'Église du Christ la révélation donnée pour notre salut, bien que nous ne soyons pas encore tout-à-fait d'accord sur les doctrines à considérer comme essentielles. Nous reconnaissons les uns et les autres dans les Écritures notre norme première et permanente, dont l'interprétation authentique relève de la voix vivante de la Tradition. Nous affirmons aussi ensemble à la fois la fragilité humaine et l'indéfectibilité, donnée par Dieu, de l'Église du Christ. Le trésor du mystère du Christ est contenu dans les vases de terre de l'existence quotidienne de l'Église pèrigrinante, qui est une communauté en besoin constant de purification et de réforme.

40. Les méthodistes insistent sur le fait que, parce que les hommes en tant que créatures et pécheurs sont faillibles, " les témoins humains ne peuvent jamais en principe être jamais exempts de la possibilité de l'erreur, et que l'autorité du témoignage est dans cette mesure toujours susceptible d'être mise en question ". Les méthodistes, cependant, ont confiance que " Dieu garde toujours des témoins suffisamment fidèles à lui-même pour que la connaissance salutaire de lui-même soit toujours accessible. Lorsqu'ils cherchent la vérité de Dieu et sa volonté sur eux dans des situations particulières, les méthodistes croient qu'ils sont conduits par le Saint-Esprit ".

41. Les catholiques insistent sur le fait qu'afin de garder son Église dans la pureté de la foi apostolique, le Christ partage son don personnel d'inaffabilité avec sa communauté, de manière qu'elle adhère sans flétrir à cette foi, et transmette infailliblement de génération en génération ce qui a été " transmis depuis les apôtres ". C'est toute la communauté des

croyants, unie avec le Christ par l'Esprit, qui reçoit le charisme de l'inaffabilité (protection de l'erreur). Quand la communauté est unie dans la foi, " des évêques au dernier des fidèles ", sa foi ne peut être dans l'erreur. Les deux conciles du Vatican ont enseigné que lorsque les évêques avec le Pape à leur tête, ou le Pape comme successeur de Pierre et chef du collège des évêques, définissent une doctrine de foi avec autorité, c'est le charisme même d'inaffabilité de l'Église qui opère en eux d'une manière spéciale. Toute protection de ce genre contre l'erreur est totalement don de Dieu à son Église, l'Esprit de vérité étant fort au sein de la faiblesse des croyants. Son but est d'assurer le service fidèle de l'Église de proclamer la Bonne nouvelle de Jésus-Christ au monde entier.

42. Les catholiques et les méthodistes croient que Dieu seul est la vérité absolue. Tous les membres de l'Église sur terre sont des pécheurs et des créatures faillibles, et ont besoin de la miséricorde de Dieu. L'Église est totalement dépendante de la présence active du Saint-Esprit dans tous les aspects de sa vie et de son enseignement.

Coopérateurs dans la Vérité

43. Toute la communauté de foi est scellée par le don du Saint-Esprit. C'est le même Esprit qui éveille le " sens de la foi " en chaque croyant, et qui guide et garde les maîtres chargés de l'enseignement officiel dans l'Église. Le discernement normatif de la vérité ne peut se passer de prendre en compte le sens commun de tous les fidèles : cette participation est quelque chose de bien plus riche qu'un simple sondage d'opinion ou un référendum sur les questions de foi. Les croyants sont tous ensemble " coopérateurs de la vérité " (3 Jn 8), co-responsables du discernement et de la proclamation de la vérité de l'Évangile, toujours sous la puissance directrice de l'Esprit de vérité. Discerner et proclamer avec autorité ne peut jamais être compris comme il faut à part de l'onction par l'Esprit de tous les baptisés, individuellement et ensemble.

44. " Demeurer dans la vérité " est un processus dynamique animé par l'Esprit. Tout croyant a un rôle à jouer, écoutant la Parole de Dieu parlée de façon nouvelle à chaque génération et y réfléchissant. Les intuitions providentielles des individus et des groupes de chrétiens peuvent enrichir l'Église pérégrinante par une pénétration plus profonde dans la vérité de l'Évangile : " Cette Tradition qui vient des apôtres se poursuit dans l'Église sous l'assistance du Saint-Esprit. En effet, la perception des choses aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants, 'qui méditent ces choses dans leur cœur' (cf. Lc 2, 19.51), soit par l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des choses spirituelles, soit par la prédication de ceux qui, avec la succession apostolique, reçoivent un charisme certain de vérité ". En termes plus poétiques,

Viens, Esprit Saint, inspire nos cœurs, Que nous éprouvions ton influence ; Source de l'ancienne ardeur prophétique, Fontaine de vie et d'amour.

Nous connaîtrons Dieu par lui-même, Si tu brilles en nous, Et sondes, avec tous tes saints ici-bas, Les profondeurs de l'amour divin.

45. À cause de l'onction de toute la communauté de foi par l'Esprit de vérité, tout chrétien a part à la fonction du Christ comme prophète et maître, en totale dépendance du Christ, et ayant besoin d'écouter sa parole de vie. Il ne devrait pas y avoir de conflit dans le Peuple prophétique de Dieu entre le rôle du laïcat et celui des ministres ordonnés, car " il y a dans l'Église diversité de ministères, mais unité de mission ". Les dons divers conférés par l'Esprit servent à l'édification du Corps du Christ " jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude " (Ep 4, 13). Les perspectives catholiques romaines et méthodistes à ce sujet

sont exposées dans le dernier document de notre Commission, La Parole de vie : " Wesley savait que dans l'esprit et le cœur de tout croyant chrétien profondément convaincu le Saint-Esprit est toujours à l'œuvre, reliant l'exercice des dons spirituels de chacun à l'exercice de dons complémentaires chez tous les autres membres du Corps du Christ, l'Église " (§ 57). " Dans la perspective de Vatican II, cette action de l'Esprit amène une interdépendance avec communion entre l'instinct spirituel du corps entier des fidèles et les responsables chargés de poser des actes normatifs de discernement de ce qui est ou n'est pas fidèle à la tradition chrétienne " (§ 58).

Appelée par la Vérité

46. L'interaction entre la communauté conduite par l'Esprit et l'individu rempli de l'Esprit commence au baptême, lorsque la communauté rassemblée, rendant présent le Corps du Christ, invoque le Saint-Esprit sur celui qui va être baptisé :

Répands ton Saint-Esprit
Que celui qui va être baptisé dans cette eau
Meure au péché,
Soit ressuscité avec le Christ,
Et naisse à la vie nouvelle dans la famille de ton Église.

De même, quand les catholiques sont confirmés et les méthodistes reçus comme membres à part entière, la communauté prie pour que le candidat soit confirmé par le Saint-Esprit et puisse persévérer toujours dans le service de Dieu. Tous les fidèles reçoivent ainsi l'onction du Saint-Esprit et sont constamment renouvelés par cet Esprit dans le partage de l'eucharistie, comme " Corps du Christ et communauté du Saint-Esprit ". Le Saint-Esprit est invoqué aussi d'une manière particulière sur ceux en qui on a reconnu l'appel à la charge du ministère ordonné.

47. Tous les fidèles sont appelés et oints par l'Esprit pour proclamer l'Évangile. Cette proclamation exige toujours une proclamation claire et sans équivoque de notre foi que " Jésus est Seigneur ". La foi de l'Église, sa " permanence dans la vérité ", s'exprime en paroles mais est proclamée également par le témoignage des actes (cf. 1 P 2, 12). Par le témoignage sans paroles les chrétiens peuvent " soulever des questions irrésistibles dans le cœur de ceux qui voient comme ils s'aiment ". Ce rayonnement du témoignage est une proclamation silencieuse, puissante et efficace de la Bonne nouvelle, inspirée et rendue possible par l'Esprit de vérité. 'Demeurer dans la vérité' n'inclut pas seulement " dire la vérité dans l'amour ", mais aussi " faire la vérité dans l'amour " (Ep 4, 15).

III. LES MOYENS DE GRACE, LES SERVITEURS DU CHRIST ET DE SON ÉGLISE

48. Les méthodistes et les catholiques romains tiennent que la communauté entière des croyants est appelée ensemble par Dieu notre Père, placée sous la seigneurie du Christ ressuscité, unie au Christ comme son Corps, et à le Saint-Esprit comme source de son unité de vie, de culte et de témoignage. Dans le dessein du Père pour l'Église, chacun des croyants doit

participer à la mission du Fils et du Saint-Esprit, apportant à toute l'humanité l'effusion de l'amour de Dieu, qui embrasse tout et transforme tout. L'Église est une " communauté à la fois de culte et de mission ". Elle est une communauté de foi appelée à prêcher et à proclamer au monde l'Évangile de Jésus-Christ, " bonne nouvelle d'une grande joie pour tous les peuples " (Lc 2, 10). Les catholiques et les méthodistes sont fermement unis dans la conviction passionnée que l'Évangile est offert à tous. La tâche de diffuser l'Évangile est paralysée si les croyants ne sont pas vraiment unis dans l'Évangile du Christ, unis dans l'amour et la vérité. Notre connexion et communion les uns avec les autres sert notre croissance vers la sainteté et notre participation à la mission de Dieu. La croissance dans l'unité est l'œuvre du Saint-Esprit qui conduit les croyants dans tout l'amour et dans toute la vérité. Comme l'affirmait notre Commission en 1981, " maintenir le Peuple de Dieu dans la vérité est l'œuvre aimante de l'Esprit dans l'Église ". Les méthodistes et les catholiques sont d'accord que Jésus a promis sa présence et sa protection à l'Église jusqu'à la fin des temps. Il continue de doter son Église de l'Esprit de vérité et de sainteté. La fidélité de Dieu signifie que les puissances du mal ne prévaudront jamais contre l'Église lorsqu'elle s'adonne à sa mission pour le salut du monde (cf. Mt 16, 18).

Serviteurs et agents de Dieu

49. L'Église du Christ est totalement dépendante du don libre de la grâce de Dieu pour tout aspect de sa vie et de son activité. Sans le Christ nous ne pouvons rien faire (cf. Jn 15, 5). Les méthodistes et les catholiques sont cependant d'accord que Dieu œuvre à travers les hommes en tant que serviteurs, signes et instruments de sa présence et de son action. Quoiqu'il ne soit pas limité à de tels modes d'agir, nous affirmons joyeusement ensemble qu'il choisit librement d'œuvrer en se servant de communautés humaines et d'individus, rendus aptes à cela par sa grâce. L'Église entière est appelée à être un canal de la grâce de Dieu au monde ; au sein de l'Église les individus et les institutions deviennent agents du Seigneur et ainsi serviteurs de leurs frères et sœurs. De tels ministères sont un don de Dieu à son Église.

L'unité dans la diversité

50. Il y a toujours eu une grande variété de services dans l'Église, exercés par des laïcs et des ministres ordonnés en étroite coopération. Les dons divers dans le Corps du Christ sont complémentaires et servent ensemble la communion et la connexion de l'Église dans l'amour et la vérité. Éphésiens 4, 11 témoigne du ministère des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs. Romains 12, 7-8 parle du ministère, de l'enseignement, de l'exhortation et de la direction comme de dons. 1 Corinthiens 12 montre que les dons du Saint-Esprit forment un ensemble et doivent être exercés en harmonie. Le Nouveau Testament souligne de façon répétée que leur but est de servir tout le Corps du Christ, rendant la communauté des croyants capable de remplir la mission qui lui est donnée par le Christ dans et pour le monde.

51. Le ministère de supervision (épiscopat) est d'une importance clé parmi ces formes de service. La direction pastorale a toujours comporté d'enseigner et de prêcher avec autorité, car l'unité dans l'amour et l'unité dans la vérité vont ensemble. Les méthodistes et les catholiques affirment ensemble la place qu'occupe dans la communauté des croyants les ministres responsables de la communion et connexion dans l'amour et la vérité, agents autorisés du discernement et de la proclamation de la vérité de l'Évangile. Dans l'ancienne Église le ministère de la direction pastorale et doctrinale était exercé principalement par les évêques. Dans la communion catholique, le collège des évêques uni au Pape exerce la direction suprême. Chez les méthodistes, c'est la Conférence qui exerce la direction avec pleine autorité dans l'Église pour la formulation et l'interprétation de la doctrine. Dans ces structures du service magistériel ou à côté d'elles, il y a toujours eu des personnages charismatiques, dont le ministère personnel a été vital pour la vie de l'Église du Christ. John Wesley fut certainement lui-même un tel personnage. Catholiques et méthodistes affirment ensemble que Dieu choisit

de se servir de telles personnes aussi bien que de structures visibles pour toucher la vie de son Peuple.

Moyens de grâce

52. " Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous " (Jn 1, 14). Le Fils de Dieu est entré dans l'histoire humaine comme l'un de nous, prenant sur lui la vie et la souffrance humaines. Sur le modèle de l'incarnation, Dieu continue de rendre visible l'Invisible, et il appelle les hommes et les femmes à être les signes et les canaux de la présence divine. Un point vital d'accord entre les méthodistes et les catholiques romains est le besoin d'une participation libre et active, par la grâce, à l'œuvre de salut de Dieu. " En appelant les disciples et en donnant le Saint-Esprit, Dieu s'est engagé à œuvrer avec son peuple (2 Co 1, 5-7 ; 6, 1). Les premiers chrétiens savaient qu'ils étaient appelés à participer à la mission de Dieu et à proclamer le règne de Dieu comme Jésus l'avait fait (Lc 10, 9 ; 11 ; Jn 20, 20-3). La vocation de l'Église reste la même ". Ceci est vrai non seulement de l'action de Dieu par l'Église pour le salut de toute l'humanité, mais aussi au sein de la communauté de l'Église. Dieu choisit d'œuvrer avec, dans et par divers ministres et leurs ministères. Les croyants deviennent coopérateurs de Dieu (cf. 1 Co 3, 9), travaillant avec Dieu et Dieu travaillant en eux (cf. 2 Co 6, 1). En tout ceci ils s'appuient sur la primauté de grâce de Dieu, par-dessus qui l'emporte sur toutes les faiblesses et limitations humaines, et sur la présence invisible, active et puissante du Saint-Esprit qui souffle où il veut.

53. Les méthodistes et les catholiques romains sont d'accord que Dieu se sert de moyens de grâce qui sont des canaux fiables. Dans ce contexte, la Commission mixte a reconnu le besoin d'explorer ensemble plus profondément la signification de " sacrement ". Son rapport précédent, Vers une déclaration sur l'Église, commença à le faire, spécialement en référence au baptême et à l'eucharistie. Les sacrements sont " des signes extérieurs de la grâce intérieure, ils consistent en des actions et des paroles par lesquelles Dieu rencontre son peuple ". Ces actions de l'Église que nous appelons sacrements sont des signes efficaces de la grâce car ils ne sont pas des actes simplement humains. Par la puissance du Saint-Esprit ils apportent dans nos vies l'action vivifiante et jusqu'au don de soi du Christ lui-même. C'est l'action du Christ qui est incarnée et rendue manifeste dans les actions de l'Église qui, avec la réponse de foi, reviennent à une rencontre réelle avec Jésus ressuscité. À la fin de La Tradition apostolique, réfléchissant sur le ministère ordonné, la Commission a également marqué le besoin " d'une réflexion commune plus profonde sur la nature du sacrement ".

54. Dans La Parole de vie la discussion sur la vie sacramentelle part du Christ lui-même en tant que " sacrement primordial ", " à la fois signe de notre salut et instrument par lequel il se réalise ". En tant qu'incorporée au Christ, " l'Église peut être conçue analogiquement en termes de sacrement ". Le texte Vers une déclaration sur l'Église décrivait déjà l'Église comme " rendue apte à servir comme signe, sacrement et prémissse du Royaume de Dieu dans le temps entre les temps ", et affirmait également que " le Christ opère par son Église ". Le Mystère du Verbe fait chair et le mystère sacramental de l'Eucharistie orientent sur une vue de l'Église basée sur l'idée sacramentelle, c'est-à-dire que l'Église tire sa forme de l'Incarnation dont elle a son origine et de l'action eucharistique par laquelle sa vie est constamment renouvelée. La mission de l'Église n'est " rien d'autre qu'une participation à la mission continuée du Fils et du Saint-Esprit exprimant l'amour du Père pour toute l'humanité " ; " pareille participation à la mission du Christ n'est possible que par l'effusion du Saint-Esprit ".

55. Les sacrements sont considérés comme des cas particuliers de la révélation du mystère divin. Ils " découlent de la nature sacramentelle de l'auto-communication de Dieu aux hommes en Christ. Ils sont des manières spécifiques pour Jésus ressuscité de réaliser parmi nous, par la puissance du Saint-Esprit, sa présence salutaire et son action efficace ". Le Christ

s'adressait lui-même en signes, en actions et en paroles à ceux qui venaient à lui dans la foi : " Après la passion, la mort et la résurrection du Christ, le Sauveur continue ses paroles et ses actions parmi nous au moyen des signes sacramentels ". Les catholiques romains tiennent sept rites, notamment l'ordination, pour des sacrements au sens strict, tout en considérant le baptême et l'eucharistie comme fondamentaux. Les méthodistes n'attribuent une réalité pleinement sacramentelle qu'au baptême et à l'eucharistie (en tant qu'institués directement par le Christ), mais ils tiennent également d'autres pratiques pour des " moyens de grâce ".

56. Les catholiques distinguent aussi les 'sacrements' des autres moyens de grâce. Un sacrement est un moyen de grâce garanti, enraciné dans l'engagement de Dieu à être avec son peuple. Le Christ s'engage librement à être présent avec puissance à travers ces signes, quoique nous ne grandissions en sainteté qu'en lui répondant avec une foi active dans l'amour. Le Christ s'engage à travailler sous ces modes particuliers afin que tous puissent bénéficier de son amour fidèle. Les catholiques comprennent cet engagement du Seigneur ressuscité à être présent dans les sacrements comme l'accomplissement pratique de sa promesse d'être avec son Église jusqu'à la fin des temps (cf. Mt 28, 20). La confiance dans la présence et l'action du Christ dans les sacrements se fonde sur la fidélité de Dieu au peuple qu'il a choisi. Les catholiques croient que Dieu se sert aussi d'autres rites et d'autres formes de ministère comme moyens de grâce, même s'ils ne les considèrent pas comme des sacrements.

57. Dans ce contexte les catholiques distinguent les sacrements des " sacramentaux ". Au sens strict, les sacramentaux sont des signes institués par l'Église et enracinés dans le sacerdoce baptismal de tous les croyants. Ils incluent toujours une prière, accompagnée souvent d'un geste tel que l'imposition des mains, le signe de la croix ou l'aspersion d'eau bénite. Les sacramentaux ne confèrent pas la grâce du Saint-Esprit de la même manière que les sacrements, mais par la prière de l'Église leur but est d'aider à préparer les croyants à recevoir le libre don de la grâce de Dieu et à y coopérer. Les sacramentaux incluent des bénédictions de personnes et de choses. Certaines bénédictions consacrent des personnes à Dieu d'une manière spéciale ou mettent à part des objets et des lieux pour l'usage religieux. " Toute personne baptisée est appelée à être 'une bénédiction' et à bénir ".

58. Les méthodistes ne reconnaissent que le baptême et la Cène comme sacrements directement institués par le Christ, mais ils voient dans d'autres pratiques de la vie chrétienne des " moyens de grâce institués ". John Wesley parlait de " canaux ordinaires " par lesquels Dieu fait passer la grâce. Il utilisait des passages de l'Écriture pour montrer que le Christ a commandé que tous les chrétiens se servent de ces moyens, promettant par là même que la grâce serait donnée par eux. De tels moyens 'institués' incluent la prière, l'étude des Écritures, le jeûne et les œuvres de miséricorde. Par 'œuvres de miséricorde' on entend la pratique de faire le bien physique et moral du prochain par des actions telles que nourrir les affamés, vêtir ceux qui sont nus, visiter les prisonniers, instruire et exhorter ceux qui cherchent Dieu. C'est ainsi que tous ces gestes sont des moyens de grâce institués, avec le baptême et la Cène.

59. Les méthodistes reconnaissent également que d'autres pratiques peuvent être des canaux effectifs de la grâce de Dieu si elles sont conformes à l'Écriture, et si on y fait l'expérience de la rencontre du Christ. John Wesley enseignait que nous pouvons croire que l'on trouve normalement la grâce de Dieu de cette manière. Ce sont alors des " moyens prudentiels de grâce ". La célébration de la foi par des hymnes et la " conférence chrétienne " sont deux de ces pratiques qui ont caractérisé la vie ecclésiale du méthodisme depuis le début. Par 'conférence chrétienne', les méthodistes entendent non seulement les Conférences dans lesquelles le clergé et les laïcs discernent la volonté de Dieu et prennent des décisions concernant la doctrine et la discipline, mais aussi d'autres occasions où ils s'assemblent pour le discernement personnel et pour veiller les uns sur les autres dans l'amour. Les " rencontres de classes ", les écoles du dimanche, les rassemblements de jeunes sont autant d'exemples de moyens prudentiels de grâce qui ne s'imposent pas partout et toujours à tous les chrétiens. Une communauté fidèle peut leur reconnaître ou non une efficacité, selon les temps et les lieux. On

peut, de plus, découvrir de nouveaux moyens de grâce pour des contextes nouveaux dans la marche de l'Église en obéissance fidèle à l'Esprit.

60. En réalité, les méthodistes considèrent l'ordination, la prière pour la guérison, la déclaration du pardon des péchés, le mariage et la confirmation comme des moyens prudentiels de grâce ayant un statut spécial au sein de cette catégorie plus vaste. Sans être des sacrements comme le baptême et la Cène, ils n'en ont pas moins une qualité sacramentelle. Ils sont distincts des autres moyens prudentiels en ce qu'ils se fondent sur les pratiques de l'Église apostolique attestée dans l'Écriture. Il y a donc lieu de leur donner une expression liturgique dans la vie de la communauté de foi. Il peut y avoir profit à creuser les ressemblances entre les catégories catholiques de sacrements et de sacramentaux et les catégories wesleyennes de moyens institués et prudentiels de grâce.

61. Les méthodistes et les catholiques constatent une convergence significative dans la compréhension des moyens de grâce. Nous sommes d'accord que Dieu a promis d'être avec son Église jusqu'à la fin des temps (cf. Mt 28, 20), et que tous les moyens de grâce, qu'il s'agisse des sacrements ou des sacramentaux, des moyens prudentiels ou institués de grâce, sont des canaux de la fidélité de Dieu à sa promesse. Les méthodistes et les catholiques enseignent que le baptême, la confirmation et l'ordination sont des actes qu'on ne peut répéter, par lesquels la grâce de Dieu parvient au bénéficiaire d'une manière spéciale. Cependant, certaines de nos différences persistantes se centrent sur la question de savoir si et comment un moyen de grâce peut être "garanti" ou "fiable". Les catholiques demandent aux méthodistes comment et par quels critères ils vérifient qu'un moyen particulier est un canal fiable de la grâce de Dieu. Les méthodistes demandent aux catholiques si l'idée d'une qualité assurée d'un sacrement prend complètement en compte la faiblesse, les limitations et le péché des êtres humains appelés à être les agents de la grâce de Dieu. Nous avons besoin de développer l'exploration commune de notre compréhension de la garantie ou de la fiabilité de l'action de Dieu dans son Église par les moyens de grâce. Ceci a une importante implication pour comprendre la manière dont Dieu opère par les ministres ordonnés lorsqu'ils ont à discerner et proclamer avec autorité la vérité de l'Évangile.

L'appel à servir

62. Tous les chrétiens, ensemble et individuellement, sont appelés à servir le Christ dans le monde pour la gloire de Dieu. C'est là le cadre pour comprendre les rôles particuliers d'organismes tels que la Conférence méthodiste ou le Collège des évêques catholiques. Chacun d'eux est conçu comme un moyen de grâce au sein d'une communauté de foi qui est elle-même l'agent de l'œuvre salvifique du Christ dans le monde. Tous ceux qui exercent un ministère, ordonné et laïc, servent une communauté dont les membres sont appelés à reconnaître et à servir le Christ dans les autres. Les ministres du Christ rencontrent leur Seigneur dans ceux qu'ils servent.

Le ministère ordonné

63. Les méthodistes et les catholiques romains sont d'accord que par l'ordination une personne est appelée irrévocablement et mise à part par Dieu pour un service spécial dans la communauté des croyants, mais cela n'implique pas que les ministres soient séparés de cette communauté. Il s'agit d'un appel spécial au sein de l'appel général adressé à tous. Notre dialogue est souvent revenu sur la question de ce que fait l'ordination. Il y a beaucoup de choses que nous sommes en mesure d'affirmer ensemble. Par l'ordination, une personne devient un ministre de la parole et des sacrements dans l'Église du Christ. Au cœur de tout service pastoral par les ministres ordonnés il y a un ministère de vigilance pour le bien de la connexion et de la communion de l'Église (cf. 1 P 5, 2-4).

64. Le premier rapport de la Commission mixte dégageait les domaines clés d'un accord sur le ministère ordonné. Après avoir déclaré que " le ministre participe au ministère du Christ, agit au nom du Christ ", le document poursuit en parlant de l'importance du Saint-Esprit dans " l'appel au ministère ", du caractère " connexionnel " du ministère, de l'autorité primordiale du Christ lui-même dans l'Église. Un autre domaine significatif d'accord pour la poursuite du dialogue était " la compréhension du ministère comme, d'une certaine manière mystérieuse, extension du principe incarnationnel et sacramental, en ce que des êtres humains (en tant que ministres) par leur corps et leur âme deviennent, par la puissance du Saint-Esprit, agents du Christ pour porter Dieu dans la vie et la condition des hommes " et des femmes. Le rapport suivant de la Commission reprenait la conception du ministère ordonné comme " ministère du Christ lui-même, dont le ministre est le représentant ". Les catholiques et les méthodistes comprennent de plus en plus le ministère ordonné comme représentant en même temps le Christ et la communauté chrétienne. Selon ce rapport, les catholiques romains et les méthodistes sont également d'accord que " par l'ordination est établie une relation nouvelle et permanente avec le Christ et son Église "; ceci est le fondement de notre croyance commune que l'ordination est irrévocable et ne peut être répétée. Dans La Tradition apostolique, la Commission déclarait que dans la communauté du Peuple de Dieu " un ministre authentique communique le Christ aux personnes " : " comme instrument dans les mains de Dieu, le ministre ordonné dispense la Parole de Dieu au Peuple de Dieu, à la fois par la parole et par les sacrements de l'Église ". Le rapport continuait cependant en admettant que des différences subsistent sur la nature sacramentelle de l'ordination.

65. Les catholiques comprennent l'ordination comme un sacrement qui met des hommes à part dans l'Église pour être des signes et des instruments vivants de la sollicitude pastorale et de la direction continues du Christ lui-même. Il est conféré par l'évêque, par l'imposition des mains et la prière. L'évêque et le prêtre sont considérés tous deux comme " une représentation sacramentelle " du Christ en tant que tête de son Corps, berger de son troupeau, grand-prêtre de son peuple sacerdotal, seul maître de sa communauté de foi. Par le ministère des évêques et des prêtres en particulier, la présence vivante du Christ comme tête de son Corps et pasteur de son peuple est rendue visible au sein de l'Église. Cette compréhension est le fondement sacramental de la doctrine catholique de l'autorité doctrinale du collège des évêques. La première tâche des évêques, spécialement lorsqu'ils s'assemblent en tant que collège des évêques, est de proclamer à tous l'Évangile dans son intégrité. Pour les catholiques, ce ministère de la prédication avec autorité est intimement lié au ministère de gouvernement et au ministère liturgique central de la présidence de l'eucharistie. Tout vrai ministère est intrinsèquement pastoral, il sert à entraîner tout le peuple plus profondément dans le mystère du Christ, le Berger, qui a donné sa vie en amour sacrificiel.

66. Les méthodistes comprennent l'ordination comme un don de Dieu à l'Église. Il consiste en ce que des hommes et des femmes qui sont appelés par Dieu à cette forme de ministère sont acceptés après examen par la Conférence. " Ils sont alors ordonnés par la prière et l'imposition des mains, par l'évêque ou le président de la Conférence et reçoivent la charge d'annoncer l'Évangile, de célébrer les sacrements et d'assumer la charge pastorale du troupeau du Christ ". Les méthodistes ne conçoivent pas l'ordination comme un sacrement mais comme une action liturgique comprenant la prière de la communauté pour le don du Saint-Esprit approprié à cette forme particulière de ministère. Parce qu'il y a là un mandat sacré de toute la vie, on ne répète jamais l'ordination. Elle est comprise comme une entrée dans une relation contractuelle avec tous les autres ministres au service du Christ. Elle est une action liturgique mais elle est normalement suivie de près par la réception de l'ordinand en " connexion " avec la Conférence. Les Églises méthodistes qui mettent à part ou consacrent des ministres comme évêques ne considèrent pas cela comme une nouvelle ordination.

67. Les catholiques et les méthodistes ont en commun plusieurs aspects de leur compréhension de l'ordination. Les deux Églises mettent à part des ministres pour l'Église de Jésus-Christ. Les deux Églises comprennent ce rite comme un moyen de la grâce de Dieu par

lequel le ministre est introduit dans une relation contractuelle de service permanent dans l'Église du Christ. Cette forme spécifique de direction est toujours un service à la fois de Dieu et du Peuple de Dieu. Elle comporte l'administration des sacrements, la prédication et l'enseignement de la Parole, et la participation à l'organisation de la vie de l'Église.

68. Nous affirmons ensemble avec joie que les ministères et les institutions de nos deux communions sont des moyens de grâce par lesquels le Christ ressuscité conduit, guide, enseigne et sanctifie en personne son Église sur la route de son pèlerinage. On ne peut faire une telle affirmation que dans une communauté de foi, en comptant sur la promesse et la grâce de Dieu : " Tout ministère continue de dépendre entièrement de la grâce de Dieu pour son exercice. Le Dieu qui appelle couronne son appel par des dons pour le ministère ". Les catholiques demandent aux méthodistes pourquoi ils n'utiliseraient pas le langage du sacrement, utilisé à propos de l'Église elle-même, pour le ministère ordonné dans l'Église et son autorité de discernement de la vérité de l'Évangile. Les méthodistes demandent aux catholiques pourquoi, étant donné la faiblesse et la faillibilité humaines, ils comprennent le ministère ordonné non seulement comme un signe mais également comme une garantie de la présence active du Christ par la puissance du Saint-Esprit, spécialement dans les actes particuliers de discernement autoritarif et de proclamation. Ces questions sont au cœur du dialogue œcuménique entre nos deux communions.

Le ministère d'enseignement et de prédication

69. Jésus était reconnu comme le Rabbin, le maître, qui tranchait sur les autres car il parlait avec autorité (cf. Mc 1, 22, 27 ; Lc 5, 5 ; 8, 24). Au centre du ministère du Christ était l'annonce et l'enseignement de l'Évangile. Peu après son baptême, Jésus commença à proclamer la Bonne nouvelle du règne de Dieu (cf. Mc 1, 14). Il enseignait les foules au bord du lac, cherchant à leur faire saisir la nature du règne de Dieu. Dans ses actes de guérison et autres gestes de compassion, il y avait souvent un message à la fois pour le bénéficiaire et pour les assistants. Il invitait constamment les gens à croire en lui et à reconnaître que le règne de Dieu était proche.

70. Conduite par le Saint-Esprit, toute l'Église, laïcs et ministres ordonnés, a part au ministère du Christ de rendre témoignage à la vérité de la bonne nouvelle de Dieu. Le Christ disait à ceux qui le suivaient : " Vous recevrez une puissance quand le Saint-Esprit sera venu sur vous ; et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre " (Ac 1, 8). La prédication et l'enseignement en ce sens large font partie de la mission de tous les chrétiens comme membres de l'Église appelés par le Christ à faire des disciples de toutes les nations (cf. Mt 28, 19). L'Église du Christ est une communauté d'interprètes et d'annonceurs. Les laïcs et les ministres ordonnés ont des dons complémentaires pour le discernement de la vérité de l'Évangile et pour le choix de la meilleure manière de l'exprimer dans un contexte culturel donné. Les uns et les autres ont le don et la responsabilité de témoigner en paroles et en actes à tous les êtres humains pour qu'ils soient sauvés et reçoivent le pouvoir de devenir enfants de Dieu (cf. Jn 1, 12 ; 3, 16).

L'autorité apostolique

71. Les méthodistes et les catholiques sont d'accord sur le rôle essentiel joué par le ministère des apôtres pour la proclamation et la diffusion de la Bonne nouvelle durant le premier siècle. Il est clair dans le Nouveau Testament que différentes fonctions et différents offices furent également reconnus de bonne heure dans l'Église comme des dons de Dieu, " pour équiper les saints en vue de l'œuvre du ministère, pour édifier le corps du Christ " (Ép 4, 12). Les historiens constatent la diversité du donné historique ; et ils notent que l'épiscopat, comme fonction, s'est développé graduellement, en des lieux variés. L'enseignement catholique

romain souligne qu'il y a néanmoins une succession collégiale des apôtres aux évêques. Catholiques et méthodistes sont d'accord que le ministère d'épiscopé (supervision) a toujours été exercé dans l'Église : " Dès l'époque apostolique, des personnes ordonnées ont été chargées des tâches particulières de surintendance "; " Durant les deuxième et troisième siècles, la triple structure du ministère : évêque, prêtre et diacre, s'est fixée comme le modèle du ministère ordonné dans toute l'Église ". Catholiques romains et méthodistes gardent quelque chose de ce triple modèle, avec

- 1) des évêques ou surintendants,
- 2) des anciens, presbytres ou prêtres,
- 3) des diacres.

72. Dans l'Église ancienne, les évêques devinrent normalement les célébrants et les prédicteurs de leurs églises locales. La nécessité pastorale, cependant, conduisit à développer le modèle des presbytres, chefs de communautés plus petites, toujours en communion de foi avec leur évêque. La prédication et l'enseignement étaient parties intégrantes du ministère de direction dans l'Église primitive, comme ils le sont aujourd'hui : " La tâche de maintenir l'unité dans la vérité est au centre de l'exercice de l'épiscopé ".

73. Il n'y avait pas de délimitation claire, dans l'ancienne Église, entre la prédication et l'enseignement. Prêcher impliquait souvent l'interaction du prédicateur et de l'assemblée et était intégré à la liturgie, particulièrement aux sacrements de baptême et d'eucharistie. C'était aussi une forme de l'éducation chrétienne de base. La pratique de l'Église ancienne est un défi à la regrettable séparation souvent pratiquée aujourd'hui entre la parole et la célébration eucharistique du dimanche. Le ministère de la parole et la célébration du sacrement vont l'un avec l'autre, étant deux moyens par lesquels la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ est donnée au Peuple de Dieu.

Les principaux moyens d'enseignement et de discernement

74. Chez les méthodistes, le ministère de direction (épiscopé) a été exercé surtout de deux manières. Premièrement, la Conférence, comprise comme exercice collégial de l'épiscopé pour le service de l'Église, est fondamentale en méthodisme. Dans toutes les Églises méthodistes, c'est à la Conférence qu'il revient de faire avec autorité le discernement de la vérité de l'Évangile pour l'Église. Même là où le méthodisme a adopté l'épiscopat, à terme ou à vie, la Conférence reste l'instrument par lequel le discernement est exercé sur toutes les questions de foi, pour être ensuite proclamé dans l'enseignement officiel : " La Conférence est l'autorité ultime dans l'Église pour ses doctrines et pour toutes les questions concernant l'interprétation de ses doctrines ". La Conférence exerce l'autorité sur les prédicateurs et traite les questions de discipline. Deuxièmement, dans toutes les Églises méthodistes un ministère spécial d'autorité ou de surintendance est exercé par des personnes mises à part pour le service de Dieu dans cette fonction, soit pour une période déterminée, soit à vie ; certaines de ces Églises ont des " surintendants ", d'autres des " évêques ". L'Église méthodiste en Grande Bretagne s'est déclarée disposée à recevoir l'épiscopat historique dans sa vie et son ministère, comme et lorsque cela sera requis pour l'unité des chrétiens.

75. Les catholiques romains se rallient sans peine à la description du rôle d'enseignement des évêques que donne le Livre de Discipline des " United Methodists " : " Garder, transmettre, enseigner et proclamer collégialement et individuellement la foi apostolique telle qu'elle est

formulée dans l'Écriture et la tradition, et interpréter cette foi évangéliquement et prophétiquement selon que le Saint-Esprit les inspire et les en rend capables ". Pour les catholiques, le discernement normatif de la vérité et son enseignement fidèle sont confiés au Collège des évêques uni, considéré comme muni par le Saint-Esprit du don de discernement, en union avec le Pape. La catholicité de l'Église dans le temps et dans l'espace signifie que la substance de l'enseignement de l'Église doit être la même partout et toujours. Dans leur rôle de gardiens de l'unité de l'Église, les évêques cherchent donc à faire en sorte que la même foi soit annoncée aujourd'hui, qui était discernée par l'Église dans les siècles précédents, et que l'on enseigne partout la même foi dans le monde aujourd'hui. D'importantes différences d'expression et d'accent se produisent néanmoins, du fait que l'Évangile soit vécu et annoncé dans des cultures diverses et en des temps divers. Le discernement normatif par les évêques n'a pas lieu en vase clos. Ils doivent écouter non seulement l'Écriture et la Tradition, mais aussi toute la communauté ecclésiale. Les catholiques comprennent le don de l'apostolité, qui inclut le discernement de la vérité divine, comme appartenant à toute l'Église : ce don est servi et garanti par le ministère apostolique des évêques.

76. Les méthodistes et les catholiques ont fortement le sens de la nature collective du ministère de gouvernement. Ceci reflète leur commune insistance sur la connexion ou communion des communautés locales de foi dans la vie chrétienne, le culte et la mission. Pour chaque Église méthodiste, la Conférence exerce une forme d'épiscopat collégial. Pour les catholiques, c'est le corps des évêques uni à l'Évêque de Rome qui exerce cette épiscopat collégial. L'unité entre les communautés catholiques locales est constituée et entretenue par leur communion avec leur évêque dans un diocèse, et l'unité de leurs évêques par la communion avec l'Évêque de Rome. Méthodistes et catholiques affirment ensemble que la vraie foi chrétienne et la qualité de disciple du Christ impliquent toujours l'unité les uns avec les autres dans la vérité et dans l'amour. Cette compréhension de l'Évangile se reflète dans nos structures ecclésiales qui cherchent à servir l'unité de toute l'Église. Bien que la croissance dans la sainteté et l'amour parfaits sous la grâce de Dieu soit toujours quelque chose de profondément personnel, elle n'est jamais privée. Nos deux Églises admettent des ministres qui jouent un rôle spécial d'entraînement et d'inspiration dans la communauté, mais ils sont toujours liés ensemble dans une responsabilité collégiale pour la foi et la mission des croyants.

La participation des laïcs à l'enseignement normatif

77. Les catholiques et les méthodistes comprennent que l'Église entière doit participer au discernement et à l'enseignement. Les laïcs et les ministres ordonnés partagent cette responsabilité, mais de manières différentes. Les méthodistes affirment avec les catholiques que l'ordination établit le ministre dans une relation nouvelle et permanente avec le Christ ressuscité. De ce fait, les deux Églises comprennent que si le don de discernement appartient à toute l'Église, les ministres ordonnés jouent un rôle spécial dans l'exercice propre de leur charge. Dans les communautés locales et les régions géographiques (diocèses, districts, conférences annuelles) les ministres ordonnés ont la direction des fonctions de culte, de prédication et d'enseignement. Il y a cependant beaucoup de laïcs : prédicateurs locaux, théologiens formés, catéchistes, animateurs d'études bibliques et enseignants d'école du dimanche, qui ont aussi vocation à enseigner dans l'Église. De plus, les personnes saintes jouent un rôle vital par leur exemple, même sans être chargées d'aucune fonction.

78. Il reste des différences entre les méthodistes et les catholiques romains au sujet du rôle qu'ont les laïcs dans le processus de discernement normatif et de proclamation officielle de l'Évangile. Les catholiques placent l'autorité d'enseignement dans le corps épiscopal avec à sa

tête l'Évêque de Rome. Les méthodistes mettent cette même autorité dans la Conférence, où les laïcs siègent en nombre significatif, avec voix délibérative et participation aux décisions.

79. Pour les méthodistes, l'autorité d'enseignement est un don fait à toute l'Église, et ils suggèrent qu'exclure les presbytres et les laïcs des décisions finales revient à leur dénier l'exercice de ce don, affaiblissant par là la capacité de l'Église de discerner l'interprétation fidèle de la Parole de Dieu pour un lieu et un temps donnés. En ayant des représentants de toute l'Église dans les instances de décision ils peuvent espérer entendre la variété des perspectives et des compréhensions dont il y a lieu de tenir compte pour assurer la catholicité de l'Église. Les laïcs, certes, participent activement et apportent leurs diverses contributions à bien des niveaux de l'organisation de l'Église catholique romaine, par exemple dans les conseils pastoraux, les synodes diocésains et les sessions du Synode des évêques à Rome. Néanmoins, les méthodistes demandent aux catholiques pourquoi les laïcs ne pourraient pas être plus formellement impliqués dans les organes de décision, même lorsqu'il s'agit de discernement et d'enseignement normatifs, partageant d'une certaine façon la responsabilité des évêques, lesquels ne cesseraient pas pour autant de garder leur ministère spécial d'autorité doctrinale.

80. Les catholiques comprennent que la fonction épiscopale d'enseignement est un service rendu à toute l'Église. Les évêques dirigent les communautés de foi qui sont elles-mêmes porteuses de la vérité de l'Évangile. Ils discernent et proclament avec autorité la foi donnée à tout le Peuple de Dieu. L'autorité pour assurer la catholicité et l'apostolique est confiée au collège des évêques. Les méthodistes ont certes un ministère ordonné, et une instance de direction investie de fonctions d'enseignement. Les catholiques cependant demandent aux méthodistes pourquoi dans la conception et la pratique de la Conférence ils ne distinguent pas plus formellement le rôle des ministres ordonnés, spécialement des évêques et des surintendants, particulièrement en matière de discernement et d'enseignement normatifs.

Ce qui est déjà acquis

81. Les catholiques romains et les méthodistes affirment qu'en appelant des personnes à être agents de discernement de ce qui est vraiment l'Évangile, Dieu se sert d'elles comme moyens de grâce, comme canaux crédibles. Toutes les formes de ministère sont communes et collégiales. Elles cherchent à préserver et à renforcer toute la communauté de foi dans la vérité et l'amour, dans le culte et la mission. Dans les deux Églises le gouvernement est exercé d'une manière qui comporte la sollicitude pastorale, l'enseignement et la prédication faisant autorité. Les méthodistes et les catholiques peuvent se réjouir que le Saint-Esprit se serve des ministères et des structures des deux Églises comme moyens de grâce pour conduire le peuple à la vérité de l'Évangile du Christ. L'autorité que Jésus confère est " autorité pour la mission " ; et " l'exercice de l'autorité ministérielle dans l'Église, notamment par ceux investis du ministère de l'épiscopè, a une dimension radicalement missionnaire. ... Cette autorité permet à toute l'Église d'incarner l'Évangile et de devenir la servante missionnaire et prophétique du Seigneur ".

Points à explorer

82. Le Christ a promis sa présence et son Esprit à l'Église, mais les implications de ce fait pour une compréhension plus pleine du ministère ordonné et de l'autorité doctrinale ont besoin d'une exploration commune plus poussée. Un point de divergence significatif est l'idée de moyens de grâce garantis ou " assurés ", et le fondement que cela constitue pour la compréhension catholique romaine de l'autorité doctrinale du Collège des évêques uni au Pape. Les méthodistes se demandent si une doctrine d'indéfectibilité doctrinale garantie tient pleinement compte de la fragilité humaine et du péché, bien que les catholiques et les

méthodistes soient d'accord que Dieu se sert de simples vases de terre comme agents, et qu'il œuvre à travers les faiblesses et les imperfections humaines pour proclamer sa parole. Les catholiques se demandent comment, sans une telle compréhension garantie, les méthodistes peuvent être sûrs que leur prédication et leur enseignement soient vraiment ceux du Christ et de son Église. Les méthodistes estiment qu'ils peuvent vraiment en être sûrs pour l'essentiel, mais catholiques et méthodistes ne sont pas encore d'accord sur ce qu'est exactement cet essentiel. Il n'y a pas non plus accord complet sur la participation des laïcs aux décisions de l'Église, spécialement en matière de discernement et de proclamation normatifs de l'Évangile. Les méthodistes et les catholiques sont totalement d'accord, cependant, que l'enseignement de l'Église doit toujours être soumis au test de l'Écriture et de la Tradition.

L'autorité doctrinale : un don de Dieu à l'Église

83. Les méthodistes et les catholiques sont d'accord que l'autorité doctrinale exercée correctement est un don de Dieu à son Église, un don par lequel le Christ joue son rôle de Tête de son corps par la puissance du Saint-Esprit. L'Évangile provoque les chrétiens à reconstruire ce qu'on entend par " autorité ", et à exercer l'autorité toujours à la ressemblance du Christ, qui est venu " non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude " (Mc 10, 45). " Le cœur du ministère chrétien est celui de l'amour rayonnant du Christ ". C'est spécialement vrai de tout ministère d'exercice de l'autorité chez les chrétiens. L'utilisation de l'expression " veiller les uns sur les autres dans l'amour " par John Wesley interpelle tous les ministres et les instances collégiales, spécialement ceux investis de l'autorité ministérielle. Le ministère d'autorité devrait toujours chercher la croissance de ceux sur lesquels on l'exerce. Il n'a malheureusement pas toujours été exercé de cette manière, et tous les ministres auront toujours besoin de réforme et de renouveau. " Il est clair que c'est seulement par la grâce de Dieu que l'exercice de l'autorité dans la communion de l'Église porte les marques de l'autorité propre du Christ. L'autorité est exercée par des chrétiens fragiles pour le bien d'autres chrétiens fragiles ".

84. Les méthodistes et les catholiques s'engagent à la sainteté de vie, à la fidélité de l'enseignement et à la participation à la mission de Dieu dans le monde. Nos ministères, individuels et collégiaux, sont des moyens de grâce dont l'Esprit du Christ se sert comme il l'entend pour conserver l'Église une, sainte, catholique et apostolique dans sa vie, sa foi et sa mission. Dans notre fragilité humaine nous mettons ensemble notre confiance dans la promesse du Christ de garder l'Église fidèle à lui-même. Comme le rappelle l'hymne de Charles Wesley, " Fortifiés par la puissance divine, l'Église ne peut jamais faillir ".

DEUXIÈME PARTIE

85. La première partie de ce rapport a examiné la compréhension commune et l'interprétation distincte des " moyens de grâce " dans l'Église du Christ, spécialement en ce qui concerne le discernement normatif et la proclamation de la vérité de l'Évangile. Dans cette deuxième partie, les méthodistes et les catholiques présentent de façon plus détaillée comment chacun s'y prend et pourquoi. Ces explications sont offertes en premier lieu pour permettre à chaque tradition de mieux comprendre l'autre. Bien que ces pratiques soient distinctes il y a beaucoup de points de convergence entre elles.

I. La Comprehension et la Pratique Methodistes

Perspectives historiques

86. Pour les méthodistes, les agents de discernement ont été façonnés par les origines historiques du mouvement dans l'Angleterre du dix-huitième siècle. Ils ont hérité des doctrines et des structures de base de l'Église chrétienne transmises par la Réforme anglaise du seizième siècle. Ils croient que John Wesley et les gens appelés méthodistes furent suscités par Dieu dans une situation particulière pour une tâche particulière, c'est-à-dire " pour réformer la nation, particulièrement l'Église, et pour répandre la sainteté scripturaire dans le pays ". Doctrinalement, les premiers méthodistes adhéraient à l'enseignement de l'Église d'Angleterre. Wesley faisait grand cas des formulaires doctrinaux anglicans, spécialement des trente-neuf Articles de religion, des homélies, et particulièrement du Livre de la Prière commune. Pour les anglicans de son temps, le Livre de la Prière commune demeurait le véhicule de la foi de la Réforme dans l'existence quotidienne et hebdomadaire des paroisses. Wesley fut fidèle à cette expression de la foi tout le long de son ministère. Il y ajouta sa lecture des anciens Pères de l'Église.

87. Du point de vue de l'organisation, les méthodistes croient que le Saint-Esprit guidait activement le développement du mouvement méthodiste. La plupart des traits de la pratique méthodiste ne furent pas prévus d'avance mais découverts comme des moyens providentiels d'accomplir la mission. " 'Le méthodisme est venu du ciel, selon les besoins, pièce par pièce', s'écriait un des Prédicateurs en 1836, avec une exubérance excessive mais pardonnable ". Charles Wesley trouvait là un clair parallèle avec l'Exode :

Capitaine de l'armée d'Israël, et guide de tous ceux qui cherchent la terre là-haut ...
Conduits pas ton Esprit qui ne peut errer,
nous ne nous égarerons pas dans le désert ;
nous ne nous inquiéterons pas de la bonne direction
et ne perdrions pas notre route providentielle ;
aussi loin du danger que de la peur,
car l'amour, l'amour tout-puissant, est avec nous.

88. Les premiers méthodistes comprenaient leur mouvement comme un réveil du christianisme authentique. Ils cherchaient à apporter à nouveau la vérité de l'Évangile à l'esprit des gens et à partager l'amour de Dieu qui change la vie avec ceux qui ne le connaissaient pas dans leur cœur. Pour eux, la vérité de l'Évangile était le message de l'amour de Dieu pour tous et du commandement divin d'aimer Dieu et le prochain en retour. Leur ministère était prophétique, annonçant le salut, individuel et social, à leurs contemporains.

89. Étant donné la situation dans l'Angleterre du dix-huitième siècle, certains thèmes avaient besoin d'être mis en relief. En particulier, Wesley centrait sa prédication et son enseignement surtout sur les doctrines ayant plus directement trait au salut : le péché originel, la justification et la sanctification. Il y voyait " la teneur générale de l'Écriture " qu'il comprenait comme étant l' " analogie de la foi ", c'est-à-dire le sens de tout le message de l'Écriture qui sert de clé pour interpréter les différents passages. Vu le niveau relativement bas de la vie spirituelle en Angleterre, de son temps, et les difficultés qu'avait l'Église à toucher de nouvelles couches de la population, cet accent sur la sotériologie était la meilleure façon de remplir la mission qui lui avait été proposée. Il considérait cependant ses sociétés comme existant au sein de l'Église d'Angleterre. Son héritage anglican, y compris l'acceptation des Symboles anciens et l'étude des sources patristiques, le reliait à l'Église universelle. À plusieurs reprises il a indiqué que le méthodisme n'était nullement une nouveauté ; il était plutôt " la vieille religion, la religion de la Bible, la religion de l'Église primitive, la religion de l'Église d'Angleterre ". Dans ses

publications il cherchait à instruire ses prédicateurs et bien sûr tout le peuple méthodiste de ce que l'ensemble de la foi chrétienne avait à offrir. Les cinquante volumes de sa Bibliothèque chrétienne comprennent des auteurs de l'Église ancienne, du catholicisme ultérieur, de la Réforme, des non-conformistes puritains et des théologiens anglicans. Les hymnes de son frère, Charles Wesley, étaient un puissant véhicule pour instruire le peuple de la foi chrétienne.

90. Le but était de diffuser la sainteté scripturaire, et cette mission conduisait au recrutement de prédicateurs laïcs et ordonnés. Souvent, face à l'opposition officielle et à la risée populaire, ils voyageaient beaucoup, prêchant l'Évangile aux déshérités, regroupant les gens en sociétés et exerçant sur eux une sollicitude pastorale. Les prédicateurs s'assemblèrent pour la première fois en Conférence en 1744, dans le but de guider le réveil. Des précédents existaient dans l'Église d'Angleterre. Par exemple, d'autres sociétés privées se développaient, qui gouvernaient leur action par des réunions de leurs dirigeants et, au niveau le plus officiel, la constitution de l'Église d'Angleterre autorisait les Convocations du clergé. Une approche conciliaire du discernement de la volonté de Dieu pour leur mouvement leur apparaissait ainsi la meilleure façon de procéder.

91. Pour les premiers méthodistes, la Conférence illustrait le caractère social du christianisme. Elle avait plusieurs fonctions. Premièrement, elle déterminait la doctrine pratique des prédicateurs méthodistes (" que prêcher "). Deuxièmement, elle était un lieu d'éducation et d'encouragement (" comment prêcher "). Troisièmement, elle supervisait la mission de l'Église et le déploiement des ministres (" que faire "). Quatrièmement, elle était une occasion de faire rendre compte aux prédicateurs de leur prédication et de leur manière de vivre. Bien qu'il soit exact que Wesley avait le contrôle final des décisions de la Conférence, les débats avaient sur lui une certaine influence. Pour l'Angleterre et l'Irlande, la décision fut prise en 1784 que la Conférence continuerait d'exister après la mort de Wesley. Un acte légal fut établi pour assurer la continuation collégiale du méthodisme. La Conférence fut considérée de ce fait comme " le Wesley vivant ". Ainsi, la détermination de la doctrine, le maintien de la discipline et l'affectation des prédicateurs pour le bien de la mission furent rattachés à la Conférence.

92. La situation américaine était quelque peu différente. Vu l'indépendance politique et le grand besoin de soin pastoral, Wesley prit des mesures pour munir le méthodisme américain d'une liturgie, d'un ministère ordonné et d'une direction générale. Les Américains acceptèrent cette dernière, à la condition que la Conférence des prédicateurs élirait des surintendants, bientôt appelés évêques dans l'Église épiscopale méthodiste. La Conférence exerçait l'autorité en matière de décisions doctrinales, les évêques étaient ses dirigeants et avaient seuls autorité pour l'affectation des prédicateurs.

93. A partir de 1816, les évêques eurent la responsabilité de superviser les études, le programme de formation des prédicateurs. Les évêques eux-mêmes étaient itinérants, comme ils le disaient dans leurs notes au Livre de Discipline de 1798 : " Notre grand plan, en toutes ses parties, mène à un ministère itinérant. Nos évêques sont des évêques voyageurs. Tous les ordres divers qui composent nos Conférences sont employés sur le mode des tournées. Nous gardons autant que possible tout en mouvement ". De bien des manières ils exerçaient une autorité doctrinale informelle. Francis Asbury et Thomas Coke fonctionnaient comme enseignants de l'Église par leur prédication et leur édition des Doctrines et de la Discipline. Néanmoins, l'autorité finale en matière doctrinale reposait dans ce qui est devenu la Conférence générale. En 1830 un groupe de laïcs et de ministres ordonnés méthodistes formèrent l'Église Protestante Méthodiste et ajoutèrent pour la première fois un nombre égal de laïcs à la Conférence. D'autres branches ajoutèrent ultérieurement une représentation laïque significative, et la pratique est maintenant universelle.

La conférence

94. Wesley comptait la " conférence chrétienne " parmi les moyens prudentiels de grâce, reconnus comme des canaux fiables utilisés par Dieu pour aider à façonner la vie du Peuple de Dieu. La Conférence méthodiste est une assemblée de dirigeants laïcs et ordonnés, qui se réunit pour le culte, le discernement de la volonté de Dieu, et pour décider de la meilleure manière de suivre fidèlement l'impulsion de l'Esprit. Rassemblant les diversités du Peuple de Dieu - race, sexe, nationalité, opinion théologique ou jugement moral - ils cherchent à se " dire la vérité dans l'amour " les uns aux autres, en discernant la vérité de l'Évangile pour leur temps et lieu. Sous la direction de l'Esprit, ils cherchent à annoncer apostoliquement et prophétiquement cette vérité au monde entier au nom de Dieu.

95. Historiquement, l'inclusion de laïcs dans la Conférence obéissait à une tendance culturelle qui estimait que l'autorité ultime, après Dieu, était donnée à la communauté entière. Dans la sphère politique, cette tendance donnait le droit de vote à la population adulte de beaucoup de pays. Théologiquement, les méthodistes regardent tous les chrétiens comme un peuple ministériel et sacerdotal. Différents dons d'autorité - en matière doctrinale, financière, disciplinaire ou d'organisation - sont donnés aux ordonnés comme aux laïcs. Telle est le fondement théologique de l'inclusion des uns et des autres dans la Conférence.

96. Aujourd'hui, une Conférence méthodiste est le centre d'organisation de la vie ecclésiale et a au moins six fonctions :

- Elle est le point de rassemblement et l'instrument principal de la connexion. Les réunions de la Conférence se déroulent dans un climat familial.
- Elle exerce l'épiscopat collégial et veille à toute la vie de l'Église, y compris la doctrine et la discipline, pour le bien de la mission.
- Elle a l'autorité en dernier ressort sur la doctrine. Les Conférences méthodistes ont toujours accepté les Écritures comme règle suprême de la foi et de la pratique, et ont été guidées dans leur lecture par les Sermons et les Notes au Nouveau Testament de Wesley. La Conférence est l'interprète ultime pour la compréhension de ces autorités.
- Elle exerce son autorité également par l'approbation des livres de culte et des recueils d'hymnes pour la communication de l'enseignement doctrinal au peuple. Par là la foi est enseignée et préservée par les communautés locales.
- Elle contribue à la transmission régulière du ministère en autorisant l'ordination. Même lorsqu'il y a des évêques, la décision d'ordonner est la prérogative de la Conférence. L'ordination a lieu durant la Conférence par la prière et l'imposition des mains et l'invocation du Saint-Esprit.
- Elle élit ses évêques et ses présidents. Dans la plupart des Églises méthodistes leur mandat est de durée limitée. Certaines Églises élisent des évêques à vie (ils sont alors les Présidents de leurs Conférences annuelles).

Les développements dans le Méthodisme contemporain

97. Dans certaines parties du méthodisme qui historiquement n'ont pas eu d'évêques, les responsables pastoraux, tels les présidents de districts, reçoivent quelquefois le titre d'" évêque ". Quelques Églises méthodistes ont déclaré formellement que leurs évêques doivent avoir une

fonction d'enseignement, avec la responsabilité de " garder, transmettre, enseigner et proclamer, collégialement et individuellement, la foi apostolique comme elle est exprimée dans l'Écriture et la tradition, et selon qu'ils sont conduits par l'Esprit et reçoivent de lui le don d'interpréter cette foi évangéliquement et prophétiquement ".

98. Ayant son origine dans la Conférence méthodiste œcuménique de 1881, le Conseil méthodiste mondial a développé des liens étroits et un rôle doctrinal à l'intention de la famille mondiale des Églises méthodistes. Il élabore des structures de consultation, d'enseignement et d'action commune pour la mission. Sa publication récente, Eléments wesleyens essentiels de la foi chrétienne (1996), et son rôle dans les dialogues œcuméniques ont renforcé sa fonction dans ces domaines. Egalement, partout où se réunit la Conférence d'une Église entière, on invite des représentants officiels d'autres Églises méthodistes. De plus, on échange des lettres officielles et on développe les relations entre les Conférences. Des associations régionales d'évêques de différentes Églises méthodistes se sont formées pour promouvoir le témoignage commun. Durant le dix-neuvième siècle les méthodistes se sont divisés en de nombreuses dénominations distinctes. Le vingtième siècle a vu une tendance à l'unité par la fusion de différentes Églises et par le resserrement des liens de coopération entre les Églises existantes. En règle générale, là où les méthodistes sont devenus membres d'Églises unies, ces Églises sont devenues membres du Conseil méthodiste mondial, et leur engagement pour l'unité chrétienne a été une contribution significative au méthodisme mondial. Etant donné la croissance du méthodisme en Asie, Afrique et Amérique Latine, ses Églises sont devenues de plus en plus diverses et en même temps, pourtant, plus unifiées.

II. La Conception et la Pratique Catholiques

99. L'Église catholique est une communion d'Églises latines et orientales, dans chacune desquelles l'Église du Christ est vraiment présente. La communion invisible avec le Christ est vécue dans la communion visible de l'Église dans l'amour et la vérité. L'Église est unie d'une manière qu'enrichit et que transcende la diversité géographique et culturelle. Elle est en communion vivante avec l'Église du passé, tout en regardant vers l'Église de l'avenir. Sa communion dans le temps remonte aux apôtres eux-mêmes (cf. Ap 21, 14), qui restent les fondations de l'Église dans sa vie et sa mission, et qui continuent présentement à la guider. Le Christ lui-même conduit l'Église à travers Pierre et les autres apôtres, et à travers ceux qui partagent et continuent leur ministère aujourd'hui, le Pape et le reste du collège des évêques.

100. L'unité catholique implique de tenir en commun toutes les doctrines de l'Église. Il y a place, dans cette unité catholique, pour une diversité de points de vue et d'expressions théologiques, une pluralité de rites liturgiques et de discipline canonique. Elle permet le débat et la discussion, mais non la désunion en matière de foi. Il y a eu des temps dans l'histoire de l'Église catholique où la tension entre l'unité dans la vérité et la diversité des perspectives n'était pas toujours saine et harmonieuse.

Les évêques

101. Parmi les divers ministères et charismes à l'œuvre dans l'Église depuis les temps les plus reculés, le service primordial est depuis le début celui de l'évêque. Les catholiques conçoivent le collège des évêques comme continuant la sollicitude des apôtres pour toutes les Églises. Les évêques, assistés par les presbytres et les diacres, sont appelés à conduire à la sainteté, en servant l'unité de l'Église avec le Christ par la parole et le sacrement. Le Deuxième Concile du

Vatican a enseigné que la plénitude du sacrement de l'ordre est donné à l'épiscopat par l'ordination. Au cœur du ministère de l'évêque est le service pastoral de l'unité de l'Église dans l'amour et la vérité. Afin d'être d'efficaces instruments de ce service, les évêques doivent avoir l'autorité indispensable pour assurer l'unité qui est si essentielle à la vie et à la mission de l'Église.

102. L'unité dans l'amour et l'unité dans la vérité ne vont pas l'une sans l'autre, et il en est de même de la direction pastorale et de l'autorité doctrinale, centrées toutes deux avant tout sur la célébration de l'eucharistie. Les communautés apostoliques ont besoin de personnes qui proclament l'Évangile avec autorité, sous l'autorité du Christ lui-même. Il y a " une interdépendance dans la communion entre l'instinct spirituel de tout le corps des fidèles et ceux qui ont pouvoir de poser des actes normatifs de discernement de ce qui est ou non fidèle à la tradition chrétienne ". C'est là le rôle doctrinal spécifique des évêques dans l'Église : " La charge d'interpréter de façon authentique la Parole de Dieu écrite ou transmise a été confiée au seul magistère vivant de l'Église, dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus-Christ ".

103. La fonction doctrinale (magisterium) de l'Église n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu mais elle la sert, n'enseignant que ce qui a été reçu. Comme maîtres, les évêques doivent d'abord écouter la Parole, puis la méditer dans leur coeur avec crainte devant le mystère de la révélation divine, et ensuite l'exposer avec fidélité.

104. Les évêques sont des membres du peuple fidèle chargés d'un service spécial au nom du Christ. L'Église est une communauté sous l'autorité du Christ ressuscité. C'est le Christ qui est le chef de l'Église, exerçant une épiscopè invisible sur sa foi et sa vie, son culte et sa mission (cf.1 P 2, 25).

105. Les catholiques comprennent que la direction invisible du Christ comme pasteur et maître s'exerce de multiples manières, et spécialement par le collège des évêques. Les évêques sont signes et instruments du Christ en tant que tête et pasteur de son Église, et ils participent ainsi de l'autorité par laquelle le Christ lui-même édifie, instruit et sanctifie son Corps. Cette compréhension du ministère des évêques est essentielle à une présentation catholique de leur autorité doctrinale, exercée au nom du Christ, mais toujours comme service de la communion des Églises dans l'amour et dans la vérité.

106. La proclamation de l'Évangile est le premier des devoirs de l'évêque. Les évêques sont des hérauts de la foi et des maîtres qui participent de l'autorité du Christ. Le Christ veut lui-même travailler par eux pour préserver l'Église indéfectiblement dans la vérité. Il y a de nombreuses manières pour un évêque d'enseigner avec autorité : par des lettres pastorales à son diocèse ; dans des rassemblements diocésains ; en s'impliquant dans des assemblées et des commissions nationales et internationales ; par des homélies dans sa cathédrale ou dans les paroisses ; en célébrant l'eucharistie qui est la source de la 'sainte communion' des Églises en Christ. L'évêque enseigne l'Église locale et, avec ses frères évêques, l'Église universelle. Il annonce avec autorité une foi qui est déjà vécue dans l'Église qu'il sert. Avec amour il prête l'oreille et parle à l'Église qui est menée par l'Esprit de vérité. L'enseignement de chaque évêque n'est pas en soi garanti contre toute erreur par le Saint-Esprit ; il y a eu et il peut y avoir des évêques dont l'enseignement et la vie sont contraires à l'Évangile qui leur est confié. L'enseignement d'un évêque est toujours plus fructueux quand il dit la vérité dans l'amour, témoignant de cette vérité non seulement par ses paroles mais aussi par une vie de sainteté.

107. L'autorité d'un évêque comme premier pasteur et maître d'un diocèse est territoriale et personnelle. Son autorité territoriale s'étend dans le diocèse à tous les baptisés. Son autorité personnelle implique une attention particulière aux prêtres et aux diacres, spécialement ceux de son clergé diocésain, ainsi qu'aux communautés religieuses présentes dans le diocèse. Dans les deux cas, l'exercice de la responsabilité épiscopale requiert de fréquentes consultations des prêtres et des fidèles. Chaque diocèse a le devoir de créer de telles structures de consultation.

D'une part, les prêtres et les diacres autorisés par un évêque participent au ministère liturgique, doctrinal et pastoral, et les prêtres doivent être consultés au moyen du conseil presbytéral. D'autre part, les laïcs collaborent aussi avec les évêques et les prêtres dans l'exercice du ministère liturgique, doctrinal et pastoral, et on les consulte de bien des manières, notamment dans les conseils paroissiaux ou pastoraux et les synodes diocésains. Les laïcs ont des responsabilités spécifiques dans la catéchèse, l'éducation et la communication, dans le dialogue œcuménique et interreligieux et dans le rayonnement missionnaire de l'Église. De cette manière et de bien d'autres ils contribuent au ministère d'enseignement de l'Église.

108. Par sa nature même comme service de la communion de l'Église, le ministère de l'évêque ne peut être exercé qu'en communion avec ses collègues dans l'épiscopat. L'évêque ne peut enseigner et diriger avec autorité que s'il est en communion d'esprit et de cœur avec les évêques du monde entier et de tous les siècles. L'unité catholique des évêques avec la foi de l'Église depuis les apôtres est exprimée par l'ordination dans la succession apostolique : le collège des évêques aujourd'hui, en continuité avec le collège des apôtres, reçoit de nouveaux membres par la prière et l'imposition des mains. Une manière de signifier cela est qu'ordinairement la participation d'au moins trois évêques est requise pour l'ordination d'un autre évêque. L'unité catholique des évêques avec l'Église universelle aujourd'hui est exprimée et servie par leur communion vivante avec l'évêque de Rome. Unis à lui, les évêques ensemble sont l'autorité suprême dans l'Église. Leur service doctrinal normatif est exercé surtout dans un concile œcuménique. Ils peuvent aussi enseigner dans d'autres rencontres (par ex. le synode des évêques, les conférences épiscopales et les synodes des Églises catholiques orientales), et chacun enseigne dans son diocèse.

109. Lorsque les évêques exercent leur suprême autorité doctrinale, le Saint-Esprit guide et protège leur discernement et leur annonce de la vérité de l'Évangile. Les successeurs des apôtres ont reçu du Seigneur le don spirituel de proclamer avec autorité la vraie foi. C'est là un don (charisme) du Seigneur, et comme tous les charismata (cf. 1 Co 12-13) il doit être exercé dans l'amour. Le charisme sûr de vérité est donné à tous les évêques dans la succession apostolique, non pour révéler de nouvelles doctrines mais pour assurer la fidélité de l'Église à la Parole de Dieu.

110. Dans un concile œcuménique, les évêques, en communion avec l'Évêque de Rome, peuvent définir solennellement une doctrine en matière de foi ou de mœurs. Les catholiques croient qu'en cela les évêques sont préservés de toute erreur par le Saint-Esprit, de sorte que "tout le troupeau du Christ soit préservé et progresse dans l'unité de la foi". Cette préservation de l'erreur est ce que l'on entend par l'"infaillibilité" de leur proclamation doctrinale. Dans les définitions doctrinales la vérité de foi est infaillible, mais cela ne veut pas dire que la façon dont ces définitions sont formulées, promulguées ou présentées, ne pourrait pas être améliorée. Dans une tradition vivante il y a toujours place pour d'autres réflexions théologiques et explorations doctrinales. Cela fait partie du processus de réception de l'enseignement et de son appropriation dans la vie de foi de la communauté. Une doctrine ne peut être définie que si elle est en harmonie avec les autres doctrines. De telles déclarations n'ajoutent pas à la vérité de l'Évangile, mais servent à clarifier la compréhension qu'en a progressivement l'Église, et aide à discerner ce qui est ou non en conformité avec la tradition apostolique. Les définitions doctrinales visent à éclairer et à rendre sûr le chemin de la foi. Les évêques enseignent aussi la vérité de l'Évangile infailliblement lorsque, même étant dispersés à travers le monde, mais maintenant leur communion entre eux et avec l'évêque de Rome, ils sont unanimes dans leur enseignement normatif d'une matière de foi qu'il faut tenir définitivement .

111. Tout comme chaque Église locale (diocèse) trouve son unité dans l'amour et dans la vérité, ainsi les Églises locales dans le monde sont-elles unies dans la communion de l'Église universelle. L'Église locale de Rome a une primauté d'amour parmi les Églises, et son évêque est la tête visible du collège des évêques.

112. Les catholiques trouvent un fondement biblique à ce service de la primauté par l'évêque de Rome dans les paroles de Jésus à Simon-Pierre : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église " (Mt 16, 19), lues à la lumière des dernières instructions à Pierre, " Pais mes agneaux ... pais mes brebis... suis-moi " (Jn 21, 15, 17, 22). L'extension de la primauté pétrinienne à la primauté romaine repose sur le mandat de Pierre de fortifier ses frères (cf. Lc 22, 32). Les catholiques reconnaissent que la position spéciale et le rôle de l'Église locale de Rome, ainsi que le ministère distinctif de son évêque, se sont développés graduellement dans l'Église ancienne, et que la pratique continue d'évoluer. La Commission mixte s'est livrée à un certain approfondissement de ce point dans son rapport Vers une déclaration sur l'Église.

113. Le ministère du Pape auprès de tous ses frères évêques et de leurs Églises est un service pastoral de l'unité de l'Église universelle dans l'amour et la vérité. Il est " le premier serviteur de l'unité ". Pour que ce ministère puisse être efficace, la juridiction de l'évêque de Rome est " universelle ", " ordinaire " et " immédiate ". Son autorité primatiale est " universelle " parce qu'elle est au service de la communion de toutes les Églises. Elle est " ordinaire " en ce qu'elle lui appartient en vertu de sa charge et non en tant que déléguée par d'autres. Elle est " immédiate " afin de lui permettre, quand il le faut pour le bien de l'Église universelle, et en fidélité à l'Évangile d'agir partout afin de préserver l'unité de l'Église dans la vérité et l'amour. Cette autorité est vraiment épiscopale. Evêque parmi les autres évêques, avec un ministère de présidence parmi eux et pour eux, le Pape sert l'unité des évêques afin qu'à leur tour ils puissent servir l'unité de leurs Églises. Il sert au sein du Collège épiscopal comme serviteur des serviteurs de Dieu. Le Premier Concile du Vatican et le Pape Pie IX confirmèrent que la primauté du Pontife romain n'est pas là pour affaiblir les évêques, mais pour les soutenir dans leurs ministères de vicaires du Christ.

114. Cette primauté universelle du Pape est une primauté d'amour, et son autorité doctrinale est une dimension centrale de cette primauté. L'Église universelle ne peut rester unie dans l'amour que si elle est unie dans la foi. Au service de la catholicité et de l'apostolique de la foi de l'Église, et de la responsabilité collégiale des évêques pour le discernement et l'annonce authentiques de cette foi, il est donné au Pape, quand il en est besoin, le charisme de proclamer infailliblement la vraie doctrine. Quand il promulgue ainsi une définition, il juge non comme personne privée mais comme tête du collège des évêques et premier pasteur et docteur de l'Église, en qui le charisme d'infaillibilité de l'Église elle-même est individuellement présent.

115. Les catholiques croient que le rôle de saint Pierre de servir l'unité de la communauté de foi " doit continuer dans l'Église, de manière que sous sa seule tête, qui est Jésus-Christ, elle puisse être visiblement dans le monde la communion de tous ses disciples ". À cause de ce ministère spécial au sein de l'Église catholique, l'évêque de Rome a également un devoir particulier de promouvoir l'unité de tous les chrétiens dans la foi et l'amour.

116. Dire que les évêques en union avec le Pape enseignent et paissent au nom du Christ n'est pas prétendre que tout ce qu'ils disent et font est revêtu de l'autorité divine. Comme Pierre et les autres apôtres, l'évêque de Rome et ses collègues dans l'épiscopat ont conscience de leur faiblesse humaine et d'avoir en permanence spécialement besoin de transformation du cœur et de la vie. L'exercice fidèle de leur ministère dans l'Église dérive de la grâce et dépend totalement de la grâce, tout comme l'Église entière est " fondée sur l'infinie puissance de la grâce ".

Conclusion

117. Les méthodistes et les catholiques ont confiance dans la présence et la grâce jamais démenties du Saint-Esprit pour les garder dans la fidélité et protéger la vérité de l'Évangile qu'ils prêchent et enseignent. L'Église catholique reconnaît cette présence de l'Esprit spécialement dans le charisme de vérité et de foi inaltérables donné aux évêques dans l'Église. L'exercice du ministère d'enseignement des évêques prend de nombreuses formes et inclut le ministère spécial de l'évêque de Rome dans la proclamation de la foi de tous les évêques et de toute l'Église. Les méthodistes reconnaissent la conduite du Saint-Esprit dans les Conférences méthodistes, quoiqu'ils ne leur attribuent pas une exemption de toute erreur. Ils acceptent leur enseignement comme faisant autorité quand on le montre clairement en accord avec les Écritures. La Conférence est l'autorité ultime pour l'interprétation de la doctrine.

118. Les catholiques et les méthodistes reconnaissent que c'est l'Église entière qui demeure dans la vérité en raison de la présence du Saint-Esprit dans la communauté des croyants. Les uns et les autres reconnaissent la présence dans tous les croyants d'un don de reconnaissance, de discernement et de réponse à la vérité de l'Évangile, et donc qu'ils jouent un rôle dans la formulation et l'interprétation de la foi de l'Église. Plus fondamentalement, les méthodistes comme les catholiques croient que c'est l'Esprit qui préserve dans l'Église la vérité de l'Évangile proclamé par le Christ et les apôtres, bien qu'ils ne soient pas entièrement d'accord sur ce qui constitue l'essentiel de l'Évangile.

119. La foi commune des fidèles du Christ doit être prise en considération par ceux qui enseignent avec autorité dans l'Église. Leur ministère ne peut jamais être exercé isolément de la foi de toute l'Église. Les méthodistes et les catholiques diffèrent cependant sur les manières dont se pratique cette collaboration. De part et d'autre on admet le rôle du laïcat dans le développement de la foi vécue, prêchée, enseignée, et méditée. Dans le méthodisme des laïcs participent comme membres de la Conférence à la détermination normative du contenu précis de la foi de l'Église. L'Église catholique, de son côté, maintient que la détermination normative du contenu précis de la foi de l'Église est proprement le ministère des évêques. Les raisons pour lesquelles les méthodistes et les catholiques interprètent différemment les rôles du laïcat et des ministres ordonnés en ce qui concerne l'enseignement normatif sont matière à de nouvelles investigations.

120. Une raison de cette variation dans la pratique est l'interprétation différente de l'effet du rite de l'ordination, liée à la compréhension catholique de la sacramentalité de ce rite. Il existe en outre une autre différence fondamentale, relative à la compréhension du degré de fiabilité garantie qu'on peut accorder à un instrument humain exerçant un ministère doctrinal dans l'Église, même en tenant compte de la présence continue du Saint-Esprit. La relation entre l'ordination, l'autorité doctrinale et l'assistance assurée du Saint-Esprit reste matière à discussion entre méthodistes et catholiques.

121. Mais s'il est vrai que le présent rapport reconnaît des différences évidentes dans la structure ministérielle de l'autorité doctrinale et dans l'interprétation théologique de la fiabilité de ces structures ministrielles, il reste une foi commune fondamentale dans la présence du Saint-Esprit et dans l'utilisation par le Saint-Esprit des instances légitimes d'exercice de l'autorité doctrinale pour assurer la vérité de l'Évangile qui est cru par les méthodistes et les catholiques. De plus, le langage différent utilisé pour décrire l'expérience de l'enseignement normatif ne nie pas le fait que de part et d'autre, on dépend en pratique de la direction sûre du Saint-Esprit pour ce ministère d'enseignement normatif. L'expérience des méthodistes et des catholiques et leur confiance dans leurs interprétations respectives de la foi apostolique indiquent que ces perspectives sont peut-être beaucoup plus proches que ne le fait apparaître parfois la différence de langage.

122. En cherchant à avancer ensemble vers l'unité plénière dans l'amour et la vérité, les méthodistes et les catholiques s'engagent ici et maintenant " à dire la vérité dans l'amour ", les uns aux autres et à tous les peuples du monde.

PARTICIPANTS DU DIALOGUE :

Catholiques

Mgr Michael Putney, évêque de Townsville, Australie (co-président)

Mgr Timothy Galligan, Cité du Vatican (co-secrétaire)

Mgr Alexandre Brunett, archevêque de Seattle, WA, États-Unis

Sœur Mary Charles-Murray, Oxford, Angleterre

Chanoine Michael Evans, Tunbridge Wells, Angleterre

Prof. Francis Frost, Ars, France

Prof. Georges Tavard, Boston, MA, États-Unis

Mgr Peter Turkson, archevêque de Cape Coast, Ghana

Méthodistes

Prof. Geoffrey Wainwright, Duke University, Durham, NC, États-Unis (co-président)

Rev. Dr Joe Hale, Conseil méthodiste mondial, Lake Junaluska, NC, États-Unis (co-secrétaire)

Évêque Daniel C. Arichea Jr, Baguio City, Philippines

Évêque Mvurme Dandala, Braamfontein, Afrique du Sud Dr Scott J. Jones, Southern Methodist University, Dallas, TX, États-Unis

Mme Gillian Kingston, Dublin, Irlande

Évêque Richard C. Looney, Macon, GA, États-Unis Rev.

Dr John Newton, Bristol, Angleterre